

# LE DEVOIR

Directeur-gérant: GEORGES PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS!

Rédacteur en chef: OMER HEROUX

## Questions municipales

### Le retotissement — Le travail des femmes

Un bienveillant lecteur se demande, dans une lettre que nous recevons à l'instant, si le grand public a bien saisi toute l'importance de l'article que nous consacrons l'autre jour à la nécessité du retotissement.

Bien qu'il ne soit qu'un profane, notre lecteur a constaté que les logements "en télescope" constituent une des plus grandes anomalies du bâtiment à Montréal. Au lieu des lots de 25 pieds et moins, il faudrait des lots de 30 pieds ou plus.

"Il n'y a pas d'inconvénient, dit-il, à ce que la ville s'étende en superficie, surtout, je dis surtout, dans les parties résidentielles. Il est impossible de construire une maison sur 25 pieds de front et de l'éclairer convenablement, surtout quand elle est enclavée entre deux autres, sans droit de vue. Qu'on ne prétende pas que ce sont là des détails: il y a de toute la santé des générations qui y vivent et qui grandissent... ou y déperissent. Quand le lotissement sur 32, 35 ou 40 pieds aura été fait, les maisons cesseront d'être éclairées par les deux extrémités et nous serons logés dans des pièces suffisamment grandes, aérées et éclairées.

"Pour moi, la question que vous avez soulevée devrait recevoir l'appui entier de votre journal et vous devriez même y revenir, le cas échéant, afin de bien la faire comprendre à ceux qui pourraient la corriger. A Montréal, nous avons des familles nombreuses et c'est ainsi que le problème du logement se pose avec le plus d'acuité. Le logement de prix moyen existe, dans les autres villes du Canada, avec les avantages que seuls possèdent les logements coûteux à Montréal, à l'heure actuelle. A Toronto, à Winnipeg, à Edmonton, il y a des logements spacieux, éclairés, qui conviendraient à nos familles nombreuses, mais ce sont ceux qui n'ont pas d'enfants qui les habitent, tandis qu'à Montréal, tout a été fait comme si nous ne devrions jamais avoir d'enfants.

"C'est vous-même qui disiez un jour que nous n'avons pas de parcs et de terrains de jeux et nous avons les enfants, tandis que les Anglais ont des parcs et des terrains de jeux et n'ont pas d'enfants. Et puis, il faut dire que, même pour ceux qui n'ont pas d'enfants, le logement d'un coût moyen n'est pas agréable à habiter, à Montréal."

"Nous remercions notre lecteur tout en exauçant son vœu, puisque avec l'appoint de son intéressante communication nous revenons à la charge.

\* \* \*

Pour intéresser le grand public à cette question du retotissement, il faudra une longue campagne éducative. Mais les hygiénistes et les architectes ne devraient pas hésiter à l'entreprendre — les premiers surtout.

On s'en rend compte de plus en plus, l'enfant — membre de la famille qui, avec la mère, reste le plus longtemps à la maison, au moins jusqu'à l'âge de sept ou huit ans — l'enfant a besoin du soleil pour se développer. S'il en est privé, il a le même sort que la plante transplantée à l'ombre; il s'étiole dans le rachitisme. Il n'est pas exagéré de dire que le code de bâtiment est aussi utile pour bien bâtir les enfants que les maisons. En doublant la surface d'éclairage de celles-ci, on doublera la force de résistance de ceux-là.

Notre correspondant rappelle ce que nous avons dit au sujet de la construction dans les quartiers ou les banlieues riches mais pauvres en enfants. Ce n'est pas, cependant, la rapacité des richards qui a fait de l'ensevelissement un article de luxe. C'est tout simplement l'apathie, l'esprit routinier des pouvoirs publics. Quand une bonne fois, répétons-le, on aura mis dans les administrations publiques l'hygiène à la place qu'elle mérite — la toute première dans l'ordre matériel — le problème du retotissement n'apparaîtra pas insoluble.

Pour opérer cette transformation, ce renversement de l'échelle des valeurs dans l'estimation des édiles, il faut cette campagne d'éducation dont nous parlons plus haut.

Un ingénieur philanthrope nous suggère un moyen de l'activer. Que les constructeurs et les hygiénistes s'entendent pour arrêter les plans de maisons salubres, construites sur un terrain de 30 pieds ou plus, c'est-à-dire conformes au projet de retotissement rationnel. On pourrait exécuter les maquettes de ces maisons et les exposer ou encore demander aux journaux illustrés d'en publier les plans. C'est-à-dire qu'il faudrait faire exactement le contraire de ce que faisait il y a quelques années un grand quotidien qui faussait l'éducation du public en publiant des plans de maisons-télescopes avec escaliers extérieurs.

## LE TRAVAIL DES FEMMES ET LA COMPRESSION DES DEPENSES

La compression des dépenses est à l'ordre du jour. On a tenté de contrarier ou de nullifier les effets de la crise par des emprunts, puis par le relèvement des impôts. Il faut y renoncer pour revenir au remède classique et héroïque: l'économie.

Le moment nous paraît opportun, où l'on discute le moyen d'attacher les deux bouts du budget ou de la ceinture de Concordia, pour faire écho, comme on nous l'a demandé, à une demande de A. C. V. parue d'ailleurs déjà dans le Devoir.

Bon nombre de femmes travaillent qui ne sont pas forcées de le faire. En quel cas elles prennent la place d'un homme, père de famille ou futur père de famille s'il travaillait, ou d'autres femmes veuves ou non mariées, mais sans soutien et contraintes de gagner leur pain et parfois celui de leurs parents ou de leurs enfants.

Dès le début de la crise, le gouvernement d'Ottawa a entrepris d'épurer dans le sens que nous venons d'indiquer ses listes de paye. Les autres gouvernements, provinciaux et municipaux, comme les grandes organisations et tous les employeurs, devraient suivre cet exemple.

Il serait oiseux d'insister sur l'injustice commise, avec la complicité du patron, par la femme, célibataire ou mariée, qui ne travaille que pour s'assurer le superflu ou pour ajouter aux revenus d'un ménage qui serait suffisants si le budget était administré par la ménagère elle-même, au lieu de s'en rapporter à des mercenaires. Une bonne ménagère restant à ses chaudrons et à ses enfants peut épargner des sommes considérables et quand elle supplée le salaire qu'elle gagne au dehors, elle ne songe pas au manque à gagner à domicile.

Point n'est besoin d'insister sur le point de vue moral. Les ménages où les deux époux travaillent ou, encore, où la femme seule travaille (il y en a!) sont naturellement partisans de l'eugénisme, frère siamois du néo-malthusianisme.

On a toléré ou encouragé le travail féminin dans le passé, mais c'est le passé, et surtout le passé immédiat, qui nous a amené la crise. C'est le prétendu progrès qui nous a conduit dans le maquis; nous n'en sortirons que par la régression. Plus nous voudrions avancer dans le même sens et plus nous aurons de peine à nous déprendre. M. de la Palisse trouverait tout de suite que si nous avions pris une autre route, nous ne serions pas où nous sommes. Cherchons l'autre route.

Louis DUPIRE

## Billet du soir

### Programmes

Hier soir, au beau milieu d'un programme de radio payé par une compagnie industrielle, quatre bonshommes qui étaient en train de régler une chicane, à leur maison de pension, se sont mis soudain à chanter un hymne à la Vierge Marie. Que venait faire dans ce programme fêlé ce chant religieux? Et qu'à l'imaginer cet incident tout à fait déplacé? Ne disons pas de quel poste cela venait; mais est-ce que le directeur n'aurait pu s'empêcher d'empêcher pareille stupidité?

M. Charlesworth a promis hier, dans une entrevue à la Gazette, de donner au public la radio qu'il veut pour se distraire et s'amuser. Nous n'avons pas à craindre de nous faire imposer des programmes trop relevés. "Let me say that far from what seems to be the public fear we are not going in for high-brow stuff in excess", a dit le président de la commission de radio. Il y a relevé et relevé. Et c'est à désirer que sans prétendre donner au public des séances de radiodiffusion d'un caractère trop recherché, on n'aille pas choir dans le vulgaire de tant de programmes présents. Il y en a d'excellents et d'autres tout juste bons. Il y en a trop de pilotages et même de mauvais.

Qu'est-ce qu'un Anglo-Canadien qui sait le français et vient d'ouvrir son poste de réception peut penser de notre langage, quand il entend des "Vieux", des "Ferme la boîte", des "Tagueur" et autres expressions de cette sorte? Assurément pas que les programmes de langue française sont trop relevés. Et peut-être se demande-t-il si c'est ainsi que parlent dans l'Université les Canadiens de langue française, puisqu'ils tolèrent des dialogues de ce genre; car ils les tolèrent, puisque les compagnies qui les ont imaginés les continuent. Si l'on dit: "Mais tous les programmes anglais ou américains ne sont pas bien distingués", il n'y a rien à répondre, si ce n'est que nous n'avons pas droit, quant à nous, de laisser sans protester des maisons à capitaux anglais payer des chansons pour qu'ils torturent notre langue, qu'elles passent traités ainsi à leur, c'est leur affaire. La nôtre, c'est de ne pas tolérer que l'on couvre de ridicule notre parler et de faire sentir à ces maisons que si elles pensent accroître leur clientèle de langue française en faisant des frais de programmes imbeciles, elles nagent dans l'erreur. Un peu de tact leur aiderait à comprendre qu'elles gaspillent leur argent. D'aucunes l'ont compris jadis. Et il en est sorti le programme du Vieux Raconteur.

Doit-on compter sur le nouveau directeur des programmes français à la radio, dans tout le Canada, pour faire entendre raison à ces compagnies, dans leur propre intérêt? M. Charlesworth lui a donné hier un satisfecit de premier ordre. Tous deux connaissent sans doute mieux que quiconque ce qu'il faut aux auditoires de langue française... Attendez et nous les jugerons à l'oeuvre. Mais quel coup de balai à donner d'abord dans telle et telle catégorie de programmes!

Paul POIRIEK

le tracé et la réalisation d'un plan d'ensemble dont l'objet sera de maintenir ou de ramener sur la terre le plus possible des nôtres. Nous applaudissons à une entreprise qui répond, on le sait bien, à nos plus intimes sentiments. Et, plus nous serons nombreux à nous en occuper, plus il y a de chance que la grande opinion publique finisse par s'y intéresser.

En fait, nous espérons nous-mêmes commencer ces jours prochains la publication de toute une série d'articles destinés à placer devant notre public, sous la signature de l'un des chefs du mouvement agricole dans la province, le "point de vue des agriculteurs". Preuve nouvelle que cette question s'impose à l'attention de tous ceux qui réfléchissent: ces articles, nous les avons demandés dans le temps même probablement ou l'Action catholique préparait sa propre campagne. Comme à l'Action catholique du reste, où l'on n'a jamais négligé cette question, ils feront suite à des études anciennes.

Mais le sujet est de ceux que l'on ne saurait épuiser et qui gardent une éternelle actualité. De ce temps-ci, il faut malheureusement dire aussi: une douloureuse actualité.

Bon exemple

Les Cloches de Saint-Boniface mènent depuis quelque temps une excellente campagne, et qu'il faut signaler à l'attention publique. Elles empruntent aux archives de l'archevêché et publient régulièrement un certain nombre de pièces encore inédites. Elles ont notamment donné des lettres fort intéressantes de Mgr Provancher; elles publient depuis quelque temps la correspondance du jeune Père Taché, le futur archevêque, avec ses parents de l'Est.

Le résultat est double et même triple. Des pièces considérables sont ainsi multipliées, échappent donc aux probabilités de destruction; elles sont portées à la connaissance d'un vaste public et lui révèlent bien des choses inconnues. L'étude, la publication des documents d'histoire régionale se poursuivent ainsi d'un bout à l'autre du pays. Félicitations à ceux qui travaillent. Puisse leur exemple en déterminer d'autres à mettre, eux aussi, la main à la pâte!

Pour la propagande

Pour faciliter la propagande en faveur de la monnaie bilingue, le Service de Librairie du Devoir (430, rue Notre-Dame-est, Montréal — Téléphone, HARbour1241) vient d'éditer un timbre encréur qui porte cette inscription: "Il faut une monnaie bilingue au Canada bilingue". Le prix du timbre est modeste: 25 sous l'exemplaire, franco; à la douzaine, \$2.50, port en plus. La demande est déjà relativement considérable.

Ce timbre permet, avec un minimum d'efforts, de répandre à travers le pays la formule qui devra finir par s'insérer dans les esprits: "Il faut une monnaie bilingue au Canada bilingue". Une lettre ainsi timbrée la promènera partout.

Il suffit de ne point mettre l'inscription en un endroit — dans le coin droit supérieur de l'enveloppe, par exemple — où elle puisse nuire à l'oblitération du timbre officiel.

O. H.

## M. Taschereau serait-il d'un cabinet unioniste?

### La retraite possible de M. Bennett, après la session — M. Ferguson à Ottawa — M. Meighen chef d'un ministère imaginé par la grande finance

## POURQUOI LES JOURNAUX BLEUS FONT RISETTE AU MAITRE QUEBECOIS

OTTAWA, 8. (Spécial au "Devoir") — L'éloge à fond que l'"Ottawa Journal" vient de faire de M. Alexandre Taschereau a soulevé des commentaires dans la capitale. Cela rien d'étonnant. Le "Journal" est un quotidien Tory qui a vivement dénoncé M. Taschereau lors de l'adoption par le parlement de Québec de la loi Dillon. D'où vient ce changement de front? Simplement, disent des gens bien renseignés, de ce que l'on travaille l'opinion pour la préparer à la formation d'un ministère d'union nationale à Ottawa.

Ce mouvement part de la haute finance et de la haute banque, qui ne voient pas sans alarme s'accumuler les déficits du budget fédéral, en dépit de la croissance constante des impôts.

Un gouvernement d'union nationale ne saurait se faire autour de la personnalité par trop dominatrice de M. Bennett. Il ne doit pas y avoir de dictateur dans une combinaison de ce genre, car cela ne marche pas. Aussi prévoit-on pour l'été prochain le départ définitif du premier ministre actuel pour l'Angleterre. De fait, n'est-ce pas le "Journal" lui-même qui a parlé des paris ouverts à Ottawa et sur le mariage de M. Bennett et sur sa nomination comme pair d'Angleterre?

M. Bennett, dit-on dans les cercles bien informés, a de forts intérêts en Angleterre. Pour éviter toute critique, il aurait placé ses capitaux dans des compagnies britanniques depuis son accession au gouvernement du pays. La plupart de ces grandes compagnies tiennent leurs assemblées annuelles en fin d'année; et c'est ce qui nécessiterait entre autres raisons la présence à Londres de notre premier ministre.

Après son départ définitif d'Ottawa, M. Bennett ouvrirait, dit-on, une étude d'avocats dans la métropole impériale.

Coopération et arbitrage

A cette fin ils suggèrent que des représentants des deux chemins de fer se rencontrent et se concertent sur les moyens à prendre pour que la pratique de l'économie soit possible à l'une et à l'autre entreprises. Dans le cas où de telles conversations n'auraient pas le résultat attendu, il est encore suggéré qu'il soit loisible à l'une ou l'autre des deux entreprises de demander au président de la Commission des chemins de fer d'établir un tribunal d'arbitrage dont il serait le chef et qui comprendrait deux autres membres représentant l'un le Pacifique et l'autre, le Canadian National. Pour certaines questions d'importance majeure, le nombre des arbitres pourrait être porté à cinq, et le président de la Cour l'Échiquier désignerait alors les deux arbitres supplémentaires. Il va sans dire que les décisions du tribunal d'arbitrage, à trois ou cinq arbitres seraient sans appel.

Le bill que le gouvernement soumet au Parlement ne comporte rien de plus ni rien de moins que les recommandations du rapport de l'enquête sur le rapport de l'enquête de la Cour de l'Échiquier, après la rentrée des Chambres, une bataille parlementaire qui pourrait bien être de quelque durée. Les bills de chemins de fer sont assez fréquents au Parlement d'Ottawa. Il est rare qu'une session se passe sans qu'il soit question de branch lines dans les provinces de l'Ouest. Cela ne donne cependant lieu qu'à des escarmouches de peu d'importance. Cette fois-ci, il s'agit d'un problème de première grandeur et l'on peut s'attendre à des débats prolongés, à une bataille en règle.

Emile BENOIST

## Bataille qui recommencera en février 1933

L'une des grandes batailles parlementaires de la session fédérale va se livrer, après la rentrée des Chambres, fixée au 30 janvier, à propos de nos chemins de fer. Il s'agit du bill ministériel qui s'intitule, dans le jargon législatif: "Loi concernant les Chemins de fer nationaux du Canada, et pour permettre la coopération avec le chemin de fer du Pacifique Canadien et pour d'autres fins". Cette mesure a pour but de donner suite aux recommandations de la commission d'enquête que présidait le juge Duff et qui a examiné, dans l'ensemble comme dans le détail, notre problème ferroviaire.

La commission Duff, — dans laquelle M. Beaudry-Leman, président de la Banque Canadienne Nationale, représentait l'élément de langue française, — a constaté par elle-même une multitude de faits, compulsés de nombreux mémoires, entendus des témoignages de toutes sortes et, après avoir fait son possible pour se rendre compte de la situation, elle a soumis au gouvernement un rapport qui comporte des suggestions dont les unes concernent l'administration du seul Canadian National et d'autres, les relations du Canadian National et du Pacifique Canadien.

Les recommandations en abrégé

On y suggère par exemple que le conseil d'administration (board of directors) du Canadian National soit remplacé par un conseil de fiduciaires (board of trustees); un président, nommé pour sept années, et deux autres fiduciaires, nommés pour des périodes de temps inégales, de façon à ce que deux vacances ne se produisent pas à la même date. Ces fiduciaires ne pourraient être relevés de leurs fonctions, pendant leur terme d'office, que par un vote des deux Chambres du Parlement. Par ailleurs, ils seraient parfaitement indépendants non seulement du Parlement mais aussi du gouvernement dans l'accomplissement de leurs fonctions.

Des pouvoirs extraordinaires sont dévolus au président de ce conseil de fiduciaire. Aucune décision du conseil ne serait par exemple valable sans son assentiment. Avec l'assentiment de son président, le conseil de fiduciaire nommerait un gérant général qui porterait le titre de président du Canadian National et qui verrait au fonctionnement du réseau. Mais ce gérant général, malgré son titre de président, devrait consulter quotidiennement, dans l'accomplissement de sa tâche de tous les jours, le conseil de fiduciaire et particulièrement le président de ce conseil, son suzerain, pour ne pas dire son souverain absolu.

Telles sont en résumé les recommandations du rapport Duff qui concernent exclusivement le Canadian National.

Depression et chemins de fer

Mais c'est le problème ferroviaire dans son entier que les enquêteurs avaient été chargés d'examiner. Ils n'y ont pas manqué.

En effet, il n'y a pas que le Canadian National qui, depuis trois ans, ait été affecté par la dépression économique. Le Pacifique Canadien s'en est fâcheusement senti. Son chiffre d'affaires s'est

## M. Taschereau serait-il d'un cabinet unioniste?

### La retraite possible de M. Bennett, après la session — M. Ferguson à Ottawa — M. Meighen chef d'un ministère imaginé par la grande finance

## POURQUOI LES JOURNAUX BLEUS FONT RISETTE AU MAITRE QUEBECOIS

OTTAWA, 8. (Spécial au "Devoir") — L'éloge à fond que l'"Ottawa Journal" vient de faire de M. Alexandre Taschereau a soulevé des commentaires dans la capitale. Cela rien d'étonnant. Le "Journal" est un quotidien Tory qui a vivement dénoncé M. Taschereau lors de l'adoption par le parlement de Québec de la loi Dillon. D'où vient ce changement de front? Simplement, disent des gens bien renseignés, de ce que l'on travaille l'opinion pour la préparer à la formation d'un ministère d'union nationale à Ottawa.

Ce mouvement part de la haute finance et de la haute banque, qui ne voient pas sans alarme s'accumuler les déficits du budget fédéral, en dépit de la croissance constante des impôts.

Un gouvernement d'union nationale ne saurait se faire autour de la personnalité par trop dominatrice de M. Bennett. Il ne doit pas y avoir de dictateur dans une combinaison de ce genre, car cela ne marche pas. Aussi prévoit-on pour l'été prochain le départ définitif du premier ministre actuel pour l'Angleterre. De fait, n'est-ce pas le "Journal" lui-même qui a parlé des paris ouverts à Ottawa et sur le mariage de M. Bennett et sur sa nomination comme pair d'Angleterre?

M. Bennett, dit-on dans les cercles bien informés, a de forts intérêts en Angleterre. Pour éviter toute critique, il aurait placé ses capitaux dans des compagnies britanniques depuis son accession au gouvernement du pays. La plupart de ces grandes compagnies tiennent leurs assemblées annuelles en fin d'année; et c'est ce qui nécessiterait entre autres raisons la présence à Londres de notre premier ministre.

Après son départ définitif d'Ottawa, M. Bennett ouvrirait, dit-on, une étude d'avocats dans la métropole impériale.

Coopération et arbitrage

A cette fin ils suggèrent que des représentants des deux chemins de fer se rencontrent et se concertent sur les moyens à prendre pour que la pratique de l'économie soit possible à l'une et à l'autre entreprises. Dans le cas où de telles conversations n'auraient pas le résultat attendu, il est encore suggéré qu'il soit loisible à l'une ou l'autre des deux entreprises de demander au président de la Commission des chemins de fer d'établir un tribunal d'arbitrage dont il serait le chef et qui comprendrait deux autres membres représentant l'un le Pacifique et l'autre, le Canadian National. Pour certaines questions d'importance majeure, le nombre des arbitres pourrait être porté à cinq, et le président de la Cour l'Échiquier désignerait alors les deux arbitres supplémentaires. Il va sans dire que les décisions du tribunal d'arbitrage, à trois ou cinq arbitres seraient sans appel.

Le bill que le gouvernement soumet au Parlement ne comporte rien de plus ni rien de moins que les recommandations du rapport de l'enquête sur le rapport de l'enquête de la Cour de l'Échiquier, après la rentrée des Chambres, une bataille parlementaire qui pourrait bien être de quelque durée. Les bills de chemins de fer sont assez fréquents au Parlement d'Ottawa. Il est rare qu'une session se passe sans qu'il soit question de branch lines dans les provinces de l'Ouest. Cela ne donne cependant lieu qu'à des escarmouches de peu d'importance. Cette fois-ci, il s'agit d'un problème de première grandeur et l'on peut s'attendre à des débats prolongés, à une bataille en règle.

Emile BENOIST

## Bataille qui recommencera en février 1933

L'une des grandes batailles parlementaires de la session fédérale va se livrer, après la rentrée des Chambres, fixée au 30 janvier, à propos de nos chemins de fer. Il s'agit du bill ministériel qui s'intitule, dans le jargon législatif: "Loi concernant les Chemins de fer nationaux du Canada, et pour permettre la coopération avec le chemin de fer du Pacifique Canadien et pour d'autres fins". Cette mesure a pour but de donner suite aux recommandations de la commission d'enquête que présidait le juge Duff et qui a examiné, dans l'ensemble comme dans le détail, notre problème ferroviaire.

La commission Duff, — dans laquelle M. Beaudry-Leman, président de la Banque Canadienne Nationale, représentait l'élément de langue française, — a constaté par elle-même une multitude de faits, compulsés de nombreux mémoires, entendus des témoignages de toutes sortes et, après avoir fait son possible pour se rendre compte de la situation, elle a soumis au gouvernement un rapport qui comporte des suggestions dont les unes concernent l'administration du seul Canadian National et d'autres, les relations du Canadian National et du Pacifique Canadien.

Les recommandations en abrégé

On y suggère par exemple que le conseil d'administration (board of directors) du Canadian National soit remplacé par un conseil de fiduciaires (board of trustees); un président, nommé pour sept années, et deux autres fiduciaires, nommés pour des périodes de temps inégales, de façon à ce que deux vacances ne se produisent pas à la même date. Ces fiduciaires ne pourraient être relevés de leurs fonctions, pendant leur terme d'office, que par un vote des deux Chambres du Parlement. Par ailleurs, ils seraient parfaitement indépendants non seulement du Parlement mais aussi du gouvernement dans l'accomplissement de leurs fonctions.

Des pouvoirs extraordinaires sont dévolus au président de ce conseil de fiduciaire. Aucune décision du conseil ne serait par exemple valable sans son assentiment. Avec l'assentiment de son président, le conseil de fiduciaire nommerait un gérant général qui porterait le titre de président du Canadian National et qui verrait au fonctionnement du réseau. Mais ce gérant général, malgré son titre de président, devrait consulter quotidiennement, dans l'accomplissement de sa tâche de tous les jours, le conseil de fiduciaire et particulièrement le président de ce conseil, son suzerain, pour ne pas dire son souverain absolu.

Telles sont en résumé les recommandations du rapport Duff qui concernent exclusivement le Canadian National.

Depression et chemins de fer

Mais c'est le problème ferroviaire dans son entier que les enquêteurs avaient été chargés d'examiner. Ils n'y ont pas manqué.

En effet, il n'y a pas que le Canadian National qui, depuis trois ans, ait été affecté par la dépression économique. Le Pacifique Canadien s'en est fâcheusement senti. Son chiffre d'affaires s'est

DEMAIN, le "Devoir" publiera, outre ses rubriques ordinaires, toute une série d'articles spéciaux.

Que l'on ait bien soin de retenir son numéro. Trois sous comme d'habitude.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE DEVOIR. Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies paquebots, chemins de fer, autobus. Aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones HARbour 1241.

La réponse des Etats-Unis

Les autorités américaines ne suspendent pas l'échéance du 15 sur la dette de guerre britannique — Le Congrès serait cependant disposé à étudier toute proposition raisonnable pour faciliter le paiement de la somme payable jeudi prochain.

Washington, 9 (S. P. A.). — Le gouvernement des Etats-Unis a répondu à la Grande-Bretagne, il y a plusieurs heures, qu'il ne suspend pas l'échéance du 15 sur la dette de guerre britannique. Mais il ajoute qu'il a la conviction que le Congrès sera disposé à étudier toute proposition raisonnable du gouvernement britannique pour faciliter le paiement de la somme payable le 15 prochain.

Voici les points essentiels de la réponse des Etats-Unis, qui a été rédigée par le secrétaire d'Etat, M. Henry L. Stimson:

Quel qu'ait été le rôle du paiement partiel des dettes de guerre au cours des années qui ont suivi le conflit, il est évident que depuis la crise ces dettes se sont considérablement accrues et qu'elles ont un rapport très marqué avec le problème de la Grande-Bretagne et celui des Etats-Unis. Le président des Etats-Unis est prêt à étudier en coopération avec le gouvernement britannique, par le moyen de n'importe quel organisme approprié, les moyens à prendre pour rétablir la stabilité monétaire et le change, le commerce et les prix.

Une nouvelle étude de la question des dettes de guerre n'implique pas l'annulation. Elle comporte la considération d'autres formes de compensations tangibles applicables au développement de marchés pour les produits de l'agriculture et de l'industrie des Etats-Unis.

Il faut comprendre que les Etats-Unis voient un rapport très marqué entre le problème des dettes, le problème du désarmement et le fardeau que la concurrence des armements impose au monde entier.

La note britannique paraît exprimer l'opinion que les prêts faits par le gouvernement des Etats-Unis ont été tout entiers employés à des fins de destruction et qu'une remise complète des dettes de guerre est, ainsi que l'indiquait la note britannique, nécessaire à la prospérité mondiale. Nous ne pouvons pas partager ces opinions.

Plusieurs des prêts faits avant l'armistice et pratiquement tous ceux qui ont été consentis après l'armistice n'ont pas été employés à détruire. De la somme totale que nos débiteurs ont dépensée aux Etats-Unis avant et après l'armistice — somme en majeure partie empruntée au gouvernement des Etats-Unis, — un tiers seulement a été affecté au matériel de guerre.

Les sommes affectées à l'achat de change ont été en réalité des prêts

des Etats-Unis aux pays alliés et ont été sans aucun doute dépensées au moins en partie dans des pays autres que les Etats-Unis. Elles ont servi à maintenir la valeur des monnaies alliées. Quelques-uns des prêts accordés après l'armistice étaient nécessaires au rétablissement, à l'existence même des pays emprunteurs.

La note britannique nous paraît outrer la répercussion que les paiements sur les dettes de guerre ont pu avoir dans le passé sur l'économie mondiale. Le gouvernement des Etats-Unis n'est pas d'accord avec le gouvernement britannique sur certains chiffres et sur certaines observations de la note britannique, mais il ne désire pas entamer de discussion sur l'importance des questions immédiates.

De plus, le gouvernement britannique ne tient pas compte du facteur service en parlant du solde des paiements. Il y a lieu de souligner le fait que de 1924 à 1930 les touristes citoyens des Etats-Unis ont dépensé dans les pays étrangers environ \$3,900,000,000 au total, et qu'au cours de la même période les immigrants ont envoyé \$1,495,000,000 dans leurs patries. En regard de tout cela, il y a \$1,673,000,000, qui est le total des paiements faits sur les dettes de guerre pendant la même période.

L'argument que le paiement des dettes aux Etats-Unis a drainé les réserves d'or des autres pays au bénéfice des Etats-Unis ne nous paraît pas étayé par les faits. Au moment où les paiements ont commencé, l'encaisse-ore des Etats-Unis était de \$4,928,000,000; maintenant, elle est d'environ \$4,388,000,000. Il est vrai qu'à certains moments notre encaisse-ore a dépassé ce dernier total, mais cela est attribuable à des dépôts d'or étrangers.

Le principal embarras dans la distribution de l'or disponible nous paraît être produit en Europe même. De 1924 à 1932, l'encaisse-ore de l'Europe est passée de \$3,018,000,000 à \$6,963,000,000. On ne peut pas attribuer aux Etats-Unis la présente répartition de cet or.

L'assertion que les pays créanciers de l'Allemagne ont pris l'initiative du règlement de Lausanne avec la connaissance et l'assentiment des Etats-Unis peut donner lieu à un malentendu. Les faits étaient énoncés avec plus d'exactitude dans une déclaration que le Trésor britannique a faite le 14 juillet dernier en marge d'un discours de M. Chamberlain. Le Trésor disait, dans cette déclaration, que M. Chamberlain n'avait pas laissé entendre que des représentants des Etats-Unis avaient approuvé explicitement ou implicitement ce qui a été fait à Lausanne.

Après avoir rappelé que la commission des Etats-Unis chargée de la consolidation des dettes de guerre a énoncé ce principe, dit qu'il, dans l'intérêt des Etats-Unis et de l'Europe, il faut permettre aux pays débiteurs d'améliorer leur situation économique, d'équilibrer leurs budgets, d'assainir leurs finances et de hausser, si possible, les conditions moyennes de vie chez eux, le gouvernement des Etats-Unis affirme qu'en signant les ententes relatives aux dettes aucun pays n'estimait que ces ententes n'étaient pas conformes au principe en question.

Le gouvernement termine en disant qu'il se rend compte des difficultés que le paiement de l'échéance du 15 présente en suite des conditions du change, mais qu'il est convaincu que le Congrès sera disposé à considérer toute proposition raisonnable. Il rappelle que le gouvernement britannique a déjà refusé de payer en sterling et révèle, mais sans plus préciser, qu'après ce refus, les Etats-Unis ont suggéré d'autres méthodes de paiement qui ont aussi été rejetées.

déclare que la Commission n'est pas une simple tentative, mais une institution bien établie. Il raconte alors comment le gouvernement avait fait faire une enquête par la commission Aird, puis avait chargé une commission parlementaire d'étudier la question. Finalement, le Parlement, à l'unanimité, a adopté une loi pour nationaliser la radio canadienne.

La plus grande opposition à la nationalisation est venue de la ville de Toronto. M. Charlesworth dit qu'il s'abstient de tout commentaire sur la radio américaine. Elle nous donne, dit-il, les meilleurs et les plus programmes.

Mais lorsque vous placez un instrument comme la radio exclusivement entre les mains de l'annonceur qui en est le seul soutien, cet annonceur ne s'occupe que des régions qui ont un pouvoir d'achat intéressant. Il n'ira pas annoncer et payer des programmes pour des régions qui lui sauront rien lui rapporter. Ce fut le cas pour l'Ouest canadien notamment. Dès que la crise est diminuée le pouvoir d'achat général de cette région, immédiatement la qualité des programmes qui leur étaient offerts a diminué, tellement qu'au cours de l'hiver dernier certaines régions de l'Ouest sont restées sans radio sauf les programmes des stations locales.

Le conférencier ajoute que dans six mois, la Commission pourra donner des résultats appréciables. M. R. M. Brophy président.

Au cours d'une entrevue accordée aux journalistes, M. Charlesworth a déclaré que les artistes canadiens ne manquent pas. Le Canada compte déjà sept orchestres de premier ordre et des meilleurs quatuors à cordes du monde entier. Le monde artistique de New-York est rempli d'artistes canadiens.

Par ailleurs, M. Charlesworth dit que nous n'avons qu'un seul grand comédien au Canada et qu'il faudra donc en former.

Il déclare qu'au début de l'année 1933, la Commission sera placée à l'aise pour agir, car alors les permis des stations seront périmés. La Commission ne cherchera pas à donner uniquement des programmes de grande tenue, elle verra à contenter non seulement l'élite mais aussi la population en général.

La Commission donnera aussi des programmes de publicité, mais de façon à ce qu'elle soit le moins ennuyeuse possible.

M. Charlesworth dit que M. Arthur Dupont, commissaire de la province de Québec, est l'homme logique pour remplir ses nouvelles fonctions, par suite de sa longue expérience et de ses connaissances techniques.

M. Thomas Maher, rencontré comme il se préparait à partir pour Québec en compagnie de M. Charlesworth, dit qu'il ne s'occupe pas de politique, mais seulement de sa nouvelle besogne. Il dit que les Canadiens français qui l'ont critiqué devraient au moins attendre pour voir ce qu'il pourra faire.

La navigation

LE "CARONIA" PASSE AU JAPON

La ligne Cunard avait vendu en janvier dernier le "Caronia", navire de 19,782 tonnes à la Hughes Bolckow Shipbreaking Co. Ltd. de Blyth, pour la somme d'environ 20,000 livres. Celle-ci vient de le revendre environ 25,000 livres au Japon, plus les frais de livraison et d'expédition, ce qui fait une somme totale d'environ 30,000 livres. Le "Caronia" fut construit en 1903 par John Brown & Compagnie, aux chantiers de la Clyde.

Le "Caronia", l'"Aquitania", le "Mauretania" et le "Carmania" étaient jusqu'à ces derniers temps les quatre survivants de la flotte de l'époque de la ligne Cunard. A l'heure présente, le "Carmania" est en démolition aux chantiers de la Hughes Bolckow Shipbreaking Co. et le "Caronia", qui devait à son tour être démolie, vient d'être vendu avec profit au Japon.

Le "Caronia" a joué un rôle important durant la guerre. En vertu d'une entente conclue avec le gouvernement anglais en 1903, la ligne Cunard doit mettre les navires de sa flotte à la disposition de l'Armée en temps de guerre. Aussi les navires "Aquitania", "Campania", "Carmania", "Caronia" et "Laconia" furent-ils affectés aux services de guerre. Le "Caronia" et le "Caronia" étaient complètement transformés en croiseurs. Cinq mille hommes travaillèrent à donner une figure nouvelle à ces navires. Dès les premiers jours d'août, le "Caronia" fut commandé et fut chargé du service de la patrouille de la zone nord de l'Atlantique. A partir de 1916 il transporta des troupes entre l'Afrique et les Indes. Beaucoup d'anciens soldats se rappelleront sans doute ce navire, ayant traversé à bord vers les champs de bataille. Les agents de voyage et les expéditeurs de marchandises se le rappelleront aussi, car ce navire est venu à Québec six fois durant l'été de 1924.

SERVICE DIRECT DE BRISTOL A HALIFAX

La "Bristol City Line of Steamships Limited" — Charles Hill & Sons, gérants, — vient de décider d'inaugurer un service bi-mensuel entre Bristol et Halifax. Si le service est avantageux et satisfaisant, les navires de la ligne de la ville de Bristol viendront jusqu'à Montréal durant la saison de navigation. Les navires, "Whithy & Company Limited", de Montréal, agira comme agent-général au Canada de la ligne de Bristol. Le premier départ de Halifax pour Bristol aura lieu le 10 janvier. Le navire sera le "Bristol City", venant de Philadelphie, Hampton Roads et New-York. Les autres navires de la ligne Bristol sont: l'"Exeter City", le "Boston City" et le "New-York City", tous d'environ 2,858 grosses tonnes.

LES AVANCES DE GRAIN

Tout indique que la question des avances de grain viendra sur le tapis au cours de la prochaine reprise de la session fédérale. Cette question a fait quelque tapage au cours des derniers jours.

Voici comment M. L.-H.-A. Archambault, secrétaire de la Commission du port, nous a expliqué en quoi consiste l'avance des grains. La Commission ou le marchand-commissionnaire reçoit, par exemple, une commande de tant de boisseaux. Le grain commandé n'est pas dans les éleveurs. Il est ou bien dans la cale d'un navire entré dans le port ou bien dans la cale d'un navire encore dans le canal de Lachine. La Commission ou le marchand-commissionnaire livre le grain de même qualité en entrepôt dans les éleveurs, quitte à le remplacer par le grain qui sera bientôt déchargé. Le grain est donc avancé à qui commande, et est remplacé dans 24 ou 28 heures par le grain qui arrive et qui est déchargé.

Ces avances de grain se pratiquent depuis 1921 de façon régulière, reprit M. Archambault. Toutefois la Loi des Grains a été amendée en 1930 et elle contient un paragraphe qui semble interdire cette pratique. A la reprise des séances de la session cependant, on prévoit que la loi sera amendée et permettra ou de continuer cette pratique ou d'autoriser une coutume nouvelle, peut-être plus simple encore. Il en tient surtout aux marchands-commissionnaires.

NOUVELLES BREVES

Les RR. PP. Marie-Dominique Chenu, O.P. et M.-M. Desmarais, O.P. se sont embarqués hier soir sur le "Duchess of Richmond", du Pacifique Canadien, à destination de la Belgique. Le Père Chenu est le fondateur de l'Institut des études médiévales de l'Université d'Ottawa. Le Père Desmarais est le disciple du Père Chenu et se rend en Belgique pour les études de théologie au couvent du Saulchoir, Belgique.

Le capitaine Nicolas Johnson, commandant du paquebot "Europa" de la North German-Lloyd, est décédé mercredi soir à la suite d'une attaque d'appendicite. Le capitaine était demeuré à son poste jusqu'à samedi et fut opéré d'urgence à bord même du navire.

On rapporte que la ligne italienne a annulé sa croisière mondiale à bord de l'"Augustus". L'"Augustus" devait quitter New-York le 14 janvier et y revenir le 23 mai.

Le saison de navigation est définitivement close depuis hier, alors que l'"Ulysses" et le "Horda" ont quitté le port vers la mer.

Le navire norvégien "Thuhaug" laissera sa cargaison de charbon aux Trois-Rivières au lieu de la rendre à Montréal. Le "Thuhaug" est l'ancien "Canadian Voyager" de la flotte du Canadien National.

Le "Cairndhu" a été finalement remis à flot et ramené à Québec. Il passera quelques semaines au bassin de réparations de Lauzon et hivernera probablement à Québec.

Les cargos "Wanstead" et "Dombay", qui s'échouèrent aussi au même endroit que le "Cairndhu", à quarante milles en bas de Québec, sont repartis vers l'océan en bon état.

Le navire dans "Fore and Aft", est en danger au environs de l'île Disko, Groenland, selon un message radiophonique.

Le romancier canadien, Ralph Connor, arrivera aujourd'hui à Halifax à bord du "Duchess of Atholl", du Pacifique Canadien.

Le cargo "Chomedy" transportera dix tonnes d'oignons aux Antilles françaises la veille de Noël, principalement à la Martinique.

NEW YORK PHILADELPHIE BALTIMORE WASHINGTON par le WASHINGTONIAN CANADIEN NATIONAL M-11FR

Mouvement des Paquebots: L'"Aurania", Cunard, à Halifax demain. L'"Empress of Atholl", C.P., à Halifax aujourd'hui. L'"Ascania", Cunard, à Plymouth dimanche. L'"Empress of Britain", P.C., à Madère aujourd'hui. Le "Duchess of York", C.P., à Liverpool aujourd'hui.

en fait de fourrures... Desjardins vous offre la plus haute qualité! le plus grand chic! les meilleures valeurs! Ces nouveaux modèles de haute élégance n'ont pas de supérieurs à leurs prix! Seal d'Hudson garni de Fitch... \$200 à \$235 Seal d'Hudson garni de Kolinsky : \$225 à \$390 Seal d'Hudson et Renard Argenté . \$250 à \$385 Mouton de Perse uni . . . . . \$285 à \$450 Mouton de Perse garni de Kolinsky \$320 à \$465 Mouton de Perse garni de Vison . . \$350 à \$475 Mouton de Perse et Renard Argenté \$450 à \$485

Une causerie de M. Charlesworth

Le président de la Commission fédérale de la radio est l'hôte de la "Quebec Radio Trades Association" — L'annonce des remèdes brevetés — L'opposition de Toronto — Les artistes canadiens — Les programmes

M. Hector Charlesworth, président de la Commission fédérale de la radio, était, hier, l'invité d'honneur au dîner de la Quebec Radio Trades Association. Le discours a été irradié par tous les postes canadiens.

M. Charlesworth a déclaré que la Commission ne permettra l'annonce d'aucun remède breveté, à moins qu'il n'ait été approuvé par le département d'hygiène fédéral. Il est probable que M. Charlesworth veut dire qu'il faudra une recommandation spéciale et expresse pour annoncer les remèdes brevetés à la radio, car actuellement tout remède breveté peut être annoncé et vendu à l'autorisation du département d'hygiène fédéral qui exerce une surveillance très sévère.

M. Charlesworth fait remarquer que le Canada est le pays où l'on se préoccupe le plus de supprimer les sources d'interférence. Ainsi au cours de l'année qui vient de s'écouler, le département des recherches contre l'interférence industrielle a reçu 12,678 plaintes. Or dans 11,082 cas, les causes d'interférence ont été supprimées.

Le président de la Commission

No 2 LE Nom Prolifique (Tous droits réservés)

Combien de mots d'une épellation différente et d'un sens différent pouvez-vous former en vous servant des SEULES lettres contenues dans le nom suivant?

TASCHEREAU

Ce nom est célèbre. On le trouve dans les "bons journaux", dans les moins bons et dans les pires. S'il vient en deuxième place dans ce concours, c'est par souci de l'ordre alphabétique; ailleurs il brille au premier rang.

En cherchant bien — l'usage d'un dictionnaire n'est pas défendu — on peut trouver une longue liste de mots et de ce fait gagner quelques dollars et augmenter son bagage de connaissances tout en se distrayant.

Celui qui établira la plus longue liste recevra le premier prix. La liste s'approchant le plus de la plus longue aura droit au deuxième prix et ainsi de suite pour les autres prix.

Un nouveau nom paraîtra toutes les semaines à une date indéterminée — il faudra suivre le journal.

LES PRIX — 1er prix, \$5 en argent; 2ème prix, \$2; 3e, 4e et 5e prix, \$1 chacun. Dans le cas d'ex aequo les lauréats seront désignés par tirage. Tout concurrent n'aura droit qu'à un prix par mois.

PRIX DE CONSOLATION — Tous ceux qui auront dressé une liste à chaque nom soumis et fourni au moins 60% des mots trouvés par le gagnant du 1er prix de chacun des 4 noms soumis au cours du mois, participeront à un tirage mensuel de cinq prix de \$1 chacun.

La réponse au "Nom prolifique" présentement soumis devra parvenir au DEVOIR — Concours, 430 Notre-Dame Est, Montréal, pas plus tard que le

lundi, 26 décembre à 5 h. après-midi.

Réponses à plusieurs lecteurs

Il est fixé comme règle, dès les premières lignes de ce concours, qu'on ne doit se servir que des SEULES lettres contenues dans le nom soumis et pas d'autres. Ainsi dans TASCHEREAU, deux E et deux A peuvent être employés, mais un seul T, un seul S et ainsi de suite. Cette règle s'applique à toute la durée du concours, quel que soit le nom soumis.

VOIR LES REGLES CI-CONTRE MODIFIEES POUR LE PRESENT PROBLEME

REGLES DU CONCOURS

- 1.—Pas de mots de moins de 3 lettres. 2.—Il est permis d'ajouter des accents si nécessaire pour former un mot qu'on ne pourrait former autrement. 3.—Tout mot est acceptable dans une seule signification même si on peut l'écrire de plusieurs façons. Ainsi lit ou lire mais pas les deux. De même, seul le masculin ou le féminin d'un même mot sont admissibles: bon ou bonne, mais pas les deux. 4.—La même épellation ne doit pas être répétée même si des mots identiques ont un sens différent ou s'ils désignent des choses ou des personnes différentes. Dans ces cas l'emprunt d'un accent ne peut pas servir à former un nouveau mot. 5.—Sont bannis les mots maussants et les mots étrangers sauf ceux qui sont français: divan, oui; chesterfield, non. 6.—Ecrire les mots sur un seul côté du papier par colonnes dans l'ordre suggéré par le mot prolifique. Ainsi dans Taschereau les mots seront placés ainsi — d'abord tous ceux en T, ensuite en A, ensuite en S, et ainsi de suite. Du premier jusqu'au dernier, les mots devront être numérotés consécutivement en commençant par 1. 7.—Tous nos lecteurs (sauf les employés du DEVOIR) ont le droit de concourir; en incluant le coupon ci-contre avec leur réponse. 8.—L'observation stricte des règles du concours est de rigueur.

LE DEVOIR — CONCOURS "NOM PROLIFIQUE No 2" 430 Notre-Dame Est, Montréal. Nom: Emploi: Adresse: Ville:

Nécrologie: EDMOND — A Montréal, le 7, à 87 ans. Pierre Edmond, époux de feu Malvina Bourbeau. LAWLOR — A Montréal, le 5, à 38 ans. William Lawlor, époux de May Joynt. FAUCONNEAU — A Montréal, le 7, à 50 ans. M. Fabien Fauchon, couvreur, fils de L.-O. Fauchon. QUESTEL — A Montréal, le 6, à 60 ans. M. Louis Questel, époux de Valentine Lalonde. ROUSSE — A l'Industrie St-Luc, le 5, à 17 ans. Henri, fils d'Aldice Rousse et de Marie-Louise Groulx. ST-GERMAIN — A Montréal, le 5, à 79 ans. Edmond St-Germain, époux d'Albina Sarrafin. ST-JEAN — A Montréal, le 6, à 60 ans. M. Arthur St-Jean, époux d'Aloysia Gagnon. BELLEMARE — A Montréal, le 6, à 28 ans. Bibiane Houle, épouse de Joseph Bellemare. BOURGET — A Montréal, le 6, à 39 ans. Albert Bourget. BRADETTE — A St-Henri, le 6, à 67 ans. Mme Jean-Baptiste Bradette, née Clara Guay, à l'hopital St-Henri, rue du Collège. BRUNEAU — A Montréal, le 7, à 85 ans. Joseph Bruneau, époux de feu Rose de Lima Lefort. CARRETTE — A Montréal, le 6, Mlle Arthémise Carrette. CONTANT — A Montréal, le 6, à 83 ans. Sophie Jetté, épouse de Joseph Contant, pharmacien. DE VILLIERS — A Montréal, le 7, Alfred de Villiers, à 82 ans, époux de feu Alvinna Abel. GENDRON — A Montréal, le 6, à 31 ans. Wilfrid-Narcisse Gendron, époux de Flore Méroux. GRAVEL — A Montréal, le 6, à 73 ans. Sidore Gravel, époux d'Eva Dansereau. LABELLE — A Alfred, Ont., le 5, à 81 ans. John Labelle, époux de Cecile Levis.

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE de FRAIS FUNÉRAIRES. Assurance funéraire. Direction de Funérailles. Salons Mortuaires. Ambulances privées. Rue Ste-Catherine, 302 Est. Téléphone: Plateau 7-9-11. DEMANDEZ NOTRE PROSPECTUS

Docteurs, Consultez !! Les Grands Constructeurs de France Compagnie Générale de Radiologie Rayons X Toute l'électricité médicale. Gallois & Cie — Ultra-Violet — Quarts — Infra-Rouges Lampes ascatiques pour salles d'opérations. —Etablissements C. Boullitte— Instruments de Diagnostic —Collin & Cie— Instrumentation chirurgicale par excellence. Service d'ingénieur électro-radiologiste Conditions spéciales. Prix, catalogues sur demande. PAUL CARDINAUX, D. Sc. 425 Chevalier MONTREAL HA. 2357

Demain: SAMEDI, 10 décembre 1932. Trans. de la Sainte-Maison de Lorette. Lever du soleil, 7 h. 23. Coucher du soleil, 4 h. 10. Lever de la lune, 2 h. 13. Coucher de la lune, 5 h. 15.

BEAU ET FROID. MAXIMUM ET MINIMUM. Aujourd'hui maximum 29. Minimum aujourd'hui 18. Mêmes dates l'an dernier 34. Minimum aujourd'hui 18. Mêmes dates l'an dernier 02.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

Les communistes seront déportés

Le ministre de l'immigration vient de prendre cette décision. Ottawa, 9 (D. N. C.). — Le ministre de l'immigration, M. A. Gordon, a décidé que les huit communistes détenus à Halifax seront déportés aussitôt que le ministre aura fait les préparatifs nécessaires pour leur voyage. Il a rendu cette décision cet avant-midi.

La présidence de l'Allemagne

La majorité du Reichstag décide que le juge en chef de la Cour suprême pourra remplacer temporairement le président en cas d'incapacité. Berlin, 9 (S. P. A.). — La mesure qui désigne le juge en chef de la Cour suprême pour occuper temporairement la présidence dans le cas d'incapacité du président, a été adoptée aujourd'hui en dernière lecture au Reichstag, par un vote de 404 à 127. Le projet de loi a donc obtenu plus que les deux-tiers des voix requises par la constitution.

Les funérailles de Mme Contant

A l'église Saint-Louis-de-France. Ce matin ont eu lieu les funérailles de Mme Joseph Contant (née Sophie Jette), femme de M. Joseph Contant, doyen de l'École de pharmacie de Montréal. Le cortège funéraire est parti de la demeure de son mari au 3441, rue Berri, précédée de deux voitures de fleurs pour se rendre à l'église de Saint-Louis-de-France où le service fut célébré à 9 heures par son petit-fils, M. l'abbé Paul Contant, du séminaire de Ste-Thérèse, assisté des abbés Georges Deniger, supérieur de Montréal, et Bernard Barrette, vicaire à Ste-Madeleine. La levée du corps a été faite par M. l'abbé Armand Paiement, curé de la paroisse. Dans le sanctuaire avaient pris place: Mgr A. Y. J. Piette, recteur de l'Université de Montréal, M. Roméo Neveu, P.S.S., supérieur provincial de St-Sulpice, le R. P. P.-E. Farley, c.s.v., M. Charles Provost, P.S.S., M. l'abbé Théophile Paquette, aumônier des Sourdes-Muettes, M. l'abbé Armand Paiement, curé de la paroisse, M. l'abbé René Kieffer, curé de la paroisse de Saint-Pascal Baylon, M. l'abbé Aimé Prud'homme, M. l'abbé J.-Bte Moreau, M. l'abbé E. Rivest, M. l'abbé G. R. Mitchell, M. l'abbé Mondoro, M. l'abbé Jacques Brossard.

Le paiement des dettes de guerre

Les Etats-Unis répondent à la deuxième note française pour la prolongation du moratoire. — Le texte n'en est pas encore publié. Washington, 9 (S. P. A.). — Peu après la publication de la réponse des Etats-Unis à la récente note britannique sur les dettes de guerre, le secrétaire d'Etat a remis à l'ambassadeur de France, M. Paul Claudel, une réponse à la deuxième note française pour la prolongation du moratoire. Cette réponse à la note française n'a pas été publiée, mais on est convaincu qu'elle demande à la France de payer, elle aussi. Vu la situation financière de la France, il est peu probable que, dans leur réponse, les Etats-Unis laissent à ce pays la faculté, qu'ils accordent à la Grande-Bretagne, de proposer quelque méthode de paiement.

La route de la Baie d'Hudson

L'opinion de S. E. Mgr Turquetil sur le nouveau chemin de fer et sur le port de Churchill. L'entretien que nous avons eu ce matin avec S. E. Mgr Arsène Turquetil, O.M.I., premier titulaire du vicariat apostolique de la Baie d'Hudson, arrive à Montréal ces jours derniers du siège de moins en moins éloigné de son vicariat, Churchill, servira peut-être à dissiper quelques préjugés sur le chemin de fer de la Baie d'Hudson, sur le port de Churchill et, dans un ordre de choses moins important, sur le prétendu naufrage du "Ste-Thérèse", petit navire qui sert à Son Excellence pour la visite de ses missions en pays esquimaux. Mgr Turquetil, figure bien connue à Montréal où il rencontre de nombreuses personnes charitables qui aiment de leur argent ses œuvres, et où il avait l'honneur d'être sacré évêque titulaire de Ptolémaïs et vicaire apostolique de la Baie d'Hudson le 23 février dernier, ne craint pas d'affirmer que le chemin de fer de la Baie d'Hudson et le port de Churchill s'imposent. L'un n'allait pas sans l'autre et c'était une nécessité pour le Canada de s'ouvrir une porte océane au nord de ce que l'on pourrait appeler le milieu du pays. C'est cette porte qui permettra au Canada d'échapper à l'expédition de ses grains par Chicago ou New-York. Il ne faut pas oublier que si la navigation n'est ouverte que trois mois à Churchill, ces trois mois en valent six à Montréal. Les navires arrivent à Churchill en pleine mer en somme et par conséquent à pleine vitesse. Il n'est pas question de pilotage spécial comme sur le Saint-Laurent et de navigation lente. De plus, le port est si bien outillé qu'un cargo fait son plein de blé ou d'autre grain en six heures en moyenne. Quatre chutes devraient chacune 20,000 boisseaux à l'heure, soit 80,000 en une heure. En six heures, comme vous le voyez, un cargo qui peut porter plus de 450,000 boisseaux est infailliblement rempli. En une journée donc un navire entre dans le port, fait son plein et repart vers les ports européens. A noter que quatre cargos peuvent prendre leur cargaison à la fois, par conséquent que les élévateurs de Churchill peuvent remplir au moins quatre cargos par jour.

A l'hôtel de ville

La séance échevinale de lundi. Le conseil municipal tiendra une assemblée lundi prochain, à 3 heures de l'après-midi. Le greffier déposera le rapport sur les prévisions budgétaires pour l'année 1933. Le comité exécutif soumettra un rapport du comité exécutif sur le mode de paiement des expropriations du quartier Notre-Dame de Grâce, pour la construction dans le quartier Maisonneuve, pour l'imposition des taxes. Le budget sera discuté au cours d'une séance spéciale. A Ottawa. MM. Desroches, commissaire de la cité de Montréal, Me honore Parent, directeur des services municipaux et les échevins Goyette et Brunet sont partis pour Ottawa où ils rencontreront les représentants de la province de Québec et du gouvernement fédéral pour discuter le problème du secours direct à Montréal.

Pas d'emprunt provincial

M. Taschereau allègue que le Trésor a les ressources suffisantes pour payer les dettes du gouvernement. Québec, 9 (D.N.C.). — Comme tout le monde s'y attendait après les multiples déclarations de M. Alexandre Taschereau, il ne s'est passé rien d'extraordinaire ce matin au cabinet provincial. L'on persiste à ne pas emprunter. Le premier ministre allègue que le trésor est muni des ressources suffisantes pour payer les dettes du gouvernement. On ne sait à combien s'élève la somme globale de ces dettes. Quelques députés avec qui nous avons causé nous ont exprimé leur grand désir de voir payer au plus tôt les comptes dus dans leur division respective. Ils ont confiance que le trésor enverra sous peu les nombreux chèques qui ont été approuvés depuis déjà quelques mois et qui n'ont pas été payés faute d'argent.

Juifs accusés de vol de fourrures

Quatre Juifs, John Valkoff, Sam Constantine, John Schwartz et Charles Leibovitch, ont subi ce matin leur enquête préliminaire devant le juge Victor Gasson sous l'accusation d'avoir volé et gardé en leur possession, les sachant volés, des fourrures d'une valeur de \$8,000 appartenant à la maison Walker, de Toronto. Après avoir entendu la preuve, le juge a condamné les accusés à subir leur examen volontaire le 15 courant. Le capitaine Tourville a raconté comment il avait retrouvé une partie des marchandises. Au No 5219 rue St-Laurent, dans une maison habitée par l'accusé Schwartz, le détective a rapporté qu'il avait découvert 11 manteaux de fourrure cachés dans un placard secret dissimulé dans un autre grand placard. Le 19 novembre, dans un taxi sur la rue St-Laurent, le capitaine Tourville a arrêté John Valkoff et Charles Leibovitch en possession de deux manteaux de fourrure. Plus tard, dans la même journée, Sam Constantine a remis au capitaine, en face du No 5980 de la rue Hutchison, un manteau en seal d'Hudson et un renard argenté. Dans la soirée, au No 51 de la rue Marie-Anne, chez Sam Constantine, le capitaine a saisi trois manteaux de fourrure. Tous ces manteaux ont été identifiés par M. Walker, de Toronto. Il a reconnu sa marque de commerce imprimée à l'intérieur de la doublure des manteaux.

Une vieille tradition

LE BANQUET DE L'UNIVERSITÉ LAVAL DU 8 DECEMBRE. Québec, 9 (D.N.C.). — Le Séminaire de Québec a repris hier la tradition vieille d'un demi-siècle du banquet du 8 décembre, qui groupe les membres du corps professoral et du syndicat financier de l'université. Mgr Camille Roy présidait la réunion. Il a expliqué le but de cette fête de famille qui est d'établir un contact permettant la communion d'idées et de sentiments nécessaires au développement intellectuel et scientifique de l'institution. L'an dernier, dit Mgr Camille Roy, à cause de la crise économique, le séminaire avait voulu chercher d'exemple en supprimant cette fête. Mais on ne peut omettre longtemps les réunions de famille, car c'est la famille alors qui souffre, bien plus que le budget familial n'en profite. Les conversations amicales, les pensées échangées à travers les services d'un menu, ont parfois une efficacité de pénétration qu'elles n'ont pas ailleurs. Aux côtés de Mgr Roy avaient pris place: S. E. Mgr Omer Plante, évêque de Dobevo et auxiliaire du diocèse; M. Taschereau, premier ministre de la province, les sénateurs Thomas Chapais, Jules Tessier et P.-J. Paradis, ainsi qu'un grand nombre d'autres personnalités civiles et religieuses.

La France est prête à payer

Paris, 9 (S. P. A.). — Le ministre des finances, M. Louis Germain-Martin, a annoncé aux comités parlementaires des affaires étrangères et des finances aujourd'hui que le gouvernement français est prêt à payer l'échéance de 15 aux Etats-Unis sous certaines réserves. Le premier ministre, M. Herriot, a dit aux mêmes comités qu'avant d'agir, il veut étudier à loisir la note que les Etats-Unis viennent d'envoyer. Ce matin plusieurs journaux disent qu'à leur conférence d'hier, M. Herriot et le premier ministre de Grande-Bretagne ont provisoirement décidé de payer les échéances de 15, mais que M. Herriot a déclaré qu'il allait à soumettre sa proposition au Parlement. Le communiqué suivant a été publié après la conférence: Les deux gouvernements se sont expliqués l'état de l'opinion publique en Grande-Bretagne, leur situation en regard des ententes de Lausanne et les difficultés découlant des paiements à faire le 15. Tout en réaffirmant leur indépendance d'action pour le règlement de cette question, ils ont affirmé leur commune détermination de continuer à agir de manière à obtenir, au moyen de la coopération internationale, les mesures de nature à promouvoir le rétablissement économique du monde. D'après un porte-parole britannique, la Grande-Bretagne et la France expriment, dans ce communiqué, le désir de maintenir les ententes de Lausanne libérant à peu près l'Allemagne des réparations de guerre. Le paquebot "Bremer" a pris à Cherbourg \$200,000 en or qu'un établissement belge envoie à une succursale de New-York pour un compte privé.

La question de Mandchourie

LE COMITÉ DE CONCILIATION DE LA S. D. N. DECIDERA. Genève, Suisse, 9 (S. P. A.). — L'Assemblée de la Société des Nations a mis fin aujourd'hui au débat sur la question de Mandchourie en adoptant une résolution qui révoque la question au comité de conciliation des 19, avec requête de faire rapport aussitôt que possible sur les propositions de règlement de l'Assemblée. Le rapport Lytton, le compte rendu des délibérations de l'Assemblée et tous les autres documents qui se rapportent à l'affaire ont été remis au comité sans commentaire. Et c'est ainsi que l'on a évité le conflit qu'aurait occasionné la résolution des quatre petites puissances qui condamnaient l'attitude du Japon en Mandchourie. Cette procédure est considérée comme un succès de la politique de conciliation qui avait l'appui des grandes puissances.

Une action contre le "Herald"

M. F. J. Parker a pris hier une action en dommages de \$9,999 contre la "Herald Publishing Co. Ltd.". Le juge Maurice Tétréau a condamné ce matin Paul Labelle, coupable d'un vol à l'étalage dans un des grands magasins de l'ouest de la ville, à six mois d'emprisonnement aux travaux forcés. Le prévenu était sorti de Bordeaux depuis quelques jours à peine. Il avait déjà purgé six sentences précédemment. "Je veux donner un exemple, a dit le juge, aux gens de votre espèce qui se préparent à opérer dans nos grands magasins à la veille des fêtes. Je serai impitoyable car j'estime que les honnêtes commerçants doivent être protégés."

Les amendements à la charte

La Commission échevinale de législation se réunira lundi prochain, dans l'avant-midi. On y discutera surtout l'avis officiel qui doit être envoyé au greffier de la Chambre, à Québec.

M. Taschereau n'a rien d'intéressant à annoncer

Québec, 9 (D. N. C.). — Interrogé par les journalistes, à l'issue de la séance du conseil exécutif de la province, à midi, le premier ministre a déclaré que rien d'intéressant n'y était passé.

L'industrie de la viande en Australie

Melbourne, Australie, 9 (S.P.C.). — L'industrie de la viande en Australie serait plus active aujourd'hui qu'elle ne l'a encore été depuis quatre ans au dire des directeurs de plusieurs compagnies importantes qui attribuent cette amélioration de l'accord conclu entre l'Australie et le Royaume-Uni à la conférence d'Ottawa. Ils estiment que la valeur des troupeaux de bêtes à cornes et de moutons de l'Australie a augmenté de 30,000,000 de livres sterling à la suite de cette reprise des affaires.

Les diplômes en pédagogie

LA PROLONGATION DES ANNEES D'ETUDES. Le sous-comité du comité catholique du département de l'instruction publique de la province de Québec siège aujourd'hui à Montréal, au bureau-chef de la Commission des écoles catholiques, sous la présidence de M. Victor Doré. Au cours d'une brève entrevue avec M. Lionel Bergeron, secrétaire du département de l'instruction publique, nous avons appris que le sous-comité étudie le projet de porter à cinq ans la durée des études des candidats au diplôme supérieur de pédagogie dans les écoles normales de la province et à sept ans la durée des études des candidats à la licence en pédagogie. Le cours actuel est de deux ans pour l'obtention du diplôme élémentaire et de trois ans pour le diplôme complémentaire. La création du cours de sept ans aurait pour but de former une élite de professeurs. Le sous-comité étudie aussi le projet de n'admettre les candidats aux écoles normales qu'après qu'ils ont fait leur septième année. A l'heure présente, on les admet dès leur sixième année accomplie.

La question de Mandchourie

LE COMITÉ DE CONCILIATION DE LA S. D. N. DECIDERA. Genève, Suisse, 9 (S. P. A.). — L'Assemblée de la Société des Nations a mis fin aujourd'hui au débat sur la question de Mandchourie en adoptant une résolution qui révoque la question au comité de conciliation des 19, avec requête de faire rapport aussitôt que possible sur les propositions de règlement de l'Assemblée. Le rapport Lytton, le compte rendu des délibérations de l'Assemblée et tous les autres documents qui se rapportent à l'affaire ont été remis au comité sans commentaire. Et c'est ainsi que l'on a évité le conflit qu'aurait occasionné la résolution des quatre petites puissances qui condamnaient l'attitude du Japon en Mandchourie. Cette procédure est considérée comme un succès de la politique de conciliation qui avait l'appui des grandes puissances.

Le chef Dufresne au club St-Denis

Le club Saint-Denis recevra à déjeuner demain-midi à 1 h. le chef de police de Montréal, M. Fernand Dufresne. Il faut remarquer que Mgr Turquetil pense avant tout aux intérêts du Canada tout entier avant de penser à Montréal ou à Vancouver. Les exportateurs de bétail vont diront tous, dit le Vicaire apostolique de la Baie d'Hudson, que les animaux perdent peu de leur poids durant la première moitié du trajet de l'Ouest vers Montréal, mais que durant la seconde moitié ils perdent presque 50 pour cent par la fatigue, non parce que les soins leur manquent sur les chemins de fer. C'est une des raisons de l'embarquement sur le bétail canadien par l'Angleterre. Si les animaux pouvaient se coucher en route ils fatigueraient moins, mais cela coûterait un prix fort que de les transporter de cette façon. Or, des provinces de l'Ouest à Churchill il y a 1,200 milles de chemin de fer de moins à faire. Les animaux auraient ainsi le temps de se rendre à Churchill pendant la période où leur résistance ne faiblirait pas, avant donc qu'ils perdent un centième de leur valeur. Par conséquent, c'est un autre côté avantageux du chemin de fer de la Baie d'Hudson et du port de Churchill. Les commerçants d'animaux et les exportateurs de bétail de Montréal ne seront peut-être pas heureux du changement qui se fera, mais le jour n'est pas loin où l'on exécutera de Churchill le bétail canadien à destination des ports européens. Encore une fois, c'est fantastique, pour reprendre le mot du capitaine du cargo Sirene, le premier à venir à Churchill et être commissionné par Dreyfus, le roi du bétail en France, c'est fantastique que le port de Churchill est bien outillé pour remplir en quelques heures les navires et pour décharger les wagons. Il faut exactement quatre minutes pour décharger un wagon et quatre sont déchargés à la fois, de sorte que l'on peut dire qu'un peut y décharger un wagon à la minute. Son Excellence nous explique ensuite que le Sainte-Thérèse n'a pas subi de naufrage comme on l'a prétendu. Il a fait une traversée difficile et a eu une avarie dans le port, mais rien de grave. Les dommages ne sont pas de \$8,000 mais au plus de \$350.

Six mois de prison

Le juge Maurice Tétréau a condamné ce matin Paul Labelle, coupable d'un vol à l'étalage dans un des grands magasins de l'ouest de la ville, à six mois d'emprisonnement aux travaux forcés. Le prévenu était sorti de Bordeaux depuis quelques jours à peine. Il avait déjà purgé six sentences précédemment. "Je veux donner un exemple, a dit le juge, aux gens de votre espèce qui se préparent à opérer dans nos grands magasins à la veille des fêtes. Je serai impitoyable car j'estime que les honnêtes commerçants doivent être protégés."

L'état de S. E. Mgr Gauthier

Les nouvelles qu'en donne la "Semaine religieuse de Montréal". Le dernier numéro de la "Semaine religieuse" de Montréal publie la note suivante sur l'état de santé de S. E. Mgr Gauthier: "Nous sommes vraiment bien heureux de pouvoir apporter quelques précisions aux excellentes nouvelles publiées, ces jours derniers, sur la santé de Mgr Gauthier. "D'une lettre adressée à Mgr l'administrateur nous avons la bonne fortune de pouvoir puiser, grâce à la grande condensation du destinataire, des renseignements de toute première main. "La lettre raconte d'abord que ce n'est pas sans émotion que Monseigneur s'est rendu à la consultation; il suffit d'avoir eu des inquiétudes de santé, une fois dans sa vie, pour le comprendre. "Le médecin a confirmé de tous points, après un sérieux examen, l'opinion des médecins de Montréal. "Ce qui a été fait est bien. Le bon Dieu tout seul sait s'il y aura récidive; pour ma part, il n'y a aucune probabilité. "De plus, le médecin de Paris a jugé que tout traitement serait superflu. Il se contente de recevoir son patient, une fois par semaine, afin de suivre l'évolution de la guérison. "On le voit, les nouvelles ne sauraient être meilleures. "Nous continuons, avec la faveur de la reconnaissance et d'un grand espoir, nous prions pour le prompt et complet rétablissement de la santé de notre cher et vénéré archevêque."

Un cyclone renverse un train

Melbourne, Australie, 9 (S.P.A.). — Quinze voyageurs ont été légèrement blessés aujourd'hui lorsqu'un cyclone a renversé un train dans la région de Rockhampton, Etat de Queensland. Un jeune enfant qui a été traîné sur une assez longue distance par le vent a aussi été blessé. Plusieurs constructions ont été endommagées.

Un service de transport aérien transpacifique

Los Angeles, 9 (S.P.A.). — M. Paul W. Litchfield, président de la Goodyear Zeppelin Company, a prêté hier l'établissement d'un service de transport aérien de 36 heures de Los Angeles à Honolulu et d'un service de 6 jours aux Philippines. La compagnie Trans-Pacific Transport, dit-il, a été organisée dans le but d'établir un service aérien au-dessus du Pacifique et elle est associée à quatre lignes de navires qui opèrent sur le Pacifique. M. Litchfield n'a pas indiqué lequel des deux services serait établi le premier.

Le quatrième cadavre du "Sandy Beach"

Saint-Jean, Terre-Neuve, 9 (S.P.C.). — Un autre cadavre a été retrouvé sur la grève près de Saint-Georges aujourd'hui. Cela porte à quatre le nombre des infortunés marins du Sandy Beach dont on a retrouvé le corps à date. On a aussi retrouvé quatre ceintures de sauvetage provenant du navire.

La question de Mandchourie

LE COMITÉ DE CONCILIATION DE LA S. D. N. DECIDERA. Genève, Suisse, 9 (S. P. A.). — L'Assemblée de la Société des Nations a mis fin aujourd'hui au débat sur la question de Mandchourie en adoptant une résolution qui révoque la question au comité de conciliation des 19, avec requête de faire rapport aussitôt que possible sur les propositions de règlement de l'Assemblée. Le rapport Lytton, le compte rendu des délibérations de l'Assemblée et tous les autres documents qui se rapportent à l'affaire ont été remis au comité sans commentaire. Et c'est ainsi que l'on a évité le conflit qu'aurait occasionné la résolution des quatre petites puissances qui condamnaient l'attitude du Japon en Mandchourie. Cette procédure est considérée comme un succès de la politique de conciliation qui avait l'appui des grandes puissances.

Le désarmement

Genève, 9 (S. P. A.). — Les difficultés que l'on éprouve à trouver une formule qui satisfasse à la fois les exigences de sécurité de la France et les demandes d'égalité de l'Allemagne en matière d'armements ont interrompu aujourd'hui la conférence des cinq puissances. Après une réunion qui a duré dix heures, les délégués ont déclaré qu'ils n'avaient obtenu aucun résultat et ils ont décidé de se réunir de nouveau ce soir.

Religieuses du Précieux-Sang

LES OFFICIERES ELUES CE MATIN. Les religieuses du Précieux-Sang ont procédé à l'élection de leurs officières, ce matin, sous la présidence de S. E. Mgr A.-E. Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal. La R. Soeur Marie du Rédempteur est devenue supérieure; la R. Soeur Marie du Rosaire, assistante; la R. Mère Marie de l'Incarnation, maîtresse des novices; la R. Soeur Marie de Jésus, économe; la R. Soeur Marie de Sainte-Hélène de Jésus, première conseillère; la R. Soeur Marie de l'Eucharistie, 2ème conseillère; la R. Soeur Marie des Saintes-Plâtes, 3ème conseillère.

M. MacDonald est enrhumé

Genève, 9 (S. P. A.). — M. Ramsay MacDonald, premier ministre de Grande-Bretagne, est enrhumé depuis plusieurs jours, mais il paraît en voie de rétablissement.

"Au Cap Blomidon"

LE SENTIMENT DU LECTEUR. On ne saurait, dans un roman, mieux unir ce que l'histoire a de plus instructif et de plus tragique, à ce que l'imagination offre de plus coloré et de plus attachant. Jean Bérubé, le jeune héros académien de Au Cap Blomidon, a formé le projet de reconstruire l'Académie beauté catholique et française. C'est la revanche pacifique, après les procédés iniques du Grand Dérangement. Les moyens que l'abbé Groulx prête à son héros d'exécuter ce dessein vont conquérir l'admiration de tous ses lecteurs. Ajoutez à cet intérêt historique, et il est palpant, la description des paysages du Nord, de la vie des Canadiens de nos Laurentides, des défricheurs, des bûcherons, pêcheurs, et surtout les tableaux, si poétiques, des lacs, des forêts et des montagnes qui entourent Saint-Denis, ce petit coin de pays si cher à l'auteur. Louis LALANDE, S.J.

Une explosion tue cinq hommes

Londres, 9 (S.P.C.). — Une explosion qui s'est produite au milieu de la nuit dans la mine de charbon Cortonwood, à Woodwell, Yorkshire, a causé la mort de cinq hommes. Une équipe de 20 hommes travaillait dans une galerie à 500 verges de la surface au moment de l'explosion. Quatre autres mineurs ont été sérieusement blessés.

Les diplômes en pédagogie

LA PROLONGATION DES ANNEES D'ETUDES. Le sous-comité du comité catholique du département de l'instruction publique de la province de Québec siège aujourd'hui à Montréal, au bureau-chef de la Commission des écoles catholiques, sous la présidence de M. Victor Doré. Au cours d'une brève entrevue avec M. Lionel Bergeron, secrétaire du département de l'instruction publique, nous avons appris que le sous-comité étudie le projet de porter à cinq ans la durée des études des candidats au diplôme supérieur de pédagogie dans les écoles normales de la province et à sept ans la durée des études des candidats à la licence en pédagogie. Le cours actuel est de deux ans pour l'obtention du diplôme élémentaire et de trois ans pour le diplôme complémentaire. La création du cours de sept ans aurait pour but de former une élite de professeurs. Le sous-comité étudie aussi le projet de n'admettre les candidats aux écoles normales qu'après qu'ils ont fait leur septième année. A l'heure présente, on les admet dès leur sixième année accomplie.

Le quatrième cadavre du "Sandy Beach"

Saint-Jean, Terre-Neuve, 9 (S.P.C.). — Un autre cadavre a été retrouvé sur la grève près de Saint-Georges aujourd'hui. Cela porte à quatre le nombre des infortunés marins du Sandy Beach dont on a retrouvé le corps à date. On a aussi retrouvé quatre ceintures de sauvetage provenant du navire.

Le désarmement

Genève, 9 (S. P. A.). — Les difficultés que l'on éprouve à trouver une formule qui satisfasse à la fois les exigences de sécurité de la France et les demandes d'égalité de l'Allemagne en matière d'armements ont interrompu aujourd'hui la conférence des cinq puissances. Après une réunion qui a duré dix heures, les délégués ont déclaré qu'ils n'avaient obtenu aucun résultat et ils ont décidé de se réunir de nouveau ce soir.

Religieuses du Précieux-Sang

LES OFFICIERES ELUES CE MATIN. Les religieuses du Précieux-Sang ont procédé à l'élection de leurs officières, ce matin, sous la présidence de S. E. Mgr A.-E. Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal. La R. Soeur Marie du Rédempteur est devenue supérieure; la R. Soeur Marie du Rosaire, assistante; la R. Mère Marie de l'Incarnation, maîtresse des novices; la R. Soeur Marie de Jésus, économe; la R. Soeur Marie de Sainte-Hélène de Jésus, première conseillère; la R. Soeur Marie de l'Eucharistie, 2ème conseillère; la R. Soeur Marie des Saintes-Plâtes, 3ème conseillère.

M. MacDonald est enrhumé

Genève, 9 (S. P. A.). — M. Ramsay MacDonald, premier ministre de Grande-Bretagne, est enrhumé depuis plusieurs jours, mais il paraît en voie de rétablissement.

"Au Cap Blomidon" est en vente au Service de Librairie du Devoir, 430 rue Notre-Dame est, Montréal (tel. Harbour 1241). Prix: 75 sous, plus 10 sous pour le port.

### Un nettoyage excellent

Les histoires lamentables racontées dans les bureaux de placement échivaux prennent maintenant des proportions normales — Moins de familles nombreuses — Cartomancien-ne fort en peine

Comme tout le laissait prévoir, l'enregistrement des assistés qui bénéficient des secours d'rects municipaux, fera un excellent nettoyage.

Les histoires lamentables que les secrétaires des bureaux de placement échivaux entendent raconter depuis deux ans, prennent maintenant des proportions normales.

On cite le cas d'un digne homme, sans feu et sans pain. Le secrétaire qui le connaissait lui fait remarquer qu'il exploite une épicerie, a un auto de cinq places et une maison de campagne. Le bonhomme répondit que tout cela appartenait à sa femme.

On rapporte aussi le cas d'un employé qui travaille sans interruption pour le même patron depuis 16 ans, qui travaille encore, possède une maison, a une femme et un fils unique employé lui aussi. Il prétendait qu'il avait droit autant qu'un autre de profiter de la manne municipale.

Un autre "assisté" possédait une maison où il vit, plus quatre logis bien loués et qui le paient. Il a six enfants dont quatre qui travaillent régulièrement.

Une cartomancienne est actuellement fort en peine. Elle a un plein sac de bons de nourriture de la St-Vincent-de-Paul.

### Mort d'un parlementaire australien

Melbourne, Australie, 9. — Sir William Elliott Johnson, ancien président de la Chambre, est mort à l'âge de 70 ans.

### Mort d'un journaliste

M. F.-G.-B. Phillips, chef du service de l'information du Montreal Star, est décédé hier après-midi, à 5 h. 30, à l'hôpital général, à la suite d'une maladie qui le minait depuis deux ou trois ans. Il était chef d'information depuis 1926.

### Départ des RR. PP. Donaghue et Cousineau

Le T. R. P. James Donaghue, supérieur général de la Congrégation de Sainte-Croix, accompagné du R. P. Albert Cousineau, C.S.C., supérieur du Collège de Saint-Laurent, est parti hier pour l'Europe pour faire sur ce continent la visite canonique des maisons de sa communauté.

### Le Japon et la Mandchourie

Les Japonais sont convaincus que leur cause est juste et sont prêts à se défendre, même si on a recours contre leur pays aux sanctions les plus sévères que prévoit le pacte de la S. D. N.

Genève, 9. (S. P. A.) — Défendant hier la politique du Japon à l'égard de la Mandchourie, M. Yosuke Matsuoka a déclaré à l'Assemblée de la Société des Nations que le peuple japonais tout entier est tellement convaincu que sa cause est juste qu'il est prêt à la défendre, même si on a recours contre lui aux sanctions les plus sévères que prévoit le pacte de la Société des Nations.

Les représentants de l'Espagne, de l'Etat libre d'Irlande, de la Suède et de la Tchéco-Slovaquie ont présenté une résolution qui déclare que le Japon ne se trouvait pas dans un cas de légitime défense en Mandchourie, que l'établissement de l'Etat de Manchoukouo est une violation des traités existants, et qui propose qu'un corps international ou la Russie et les Etats-Unis seraient représentés soit chargé de trouver une solution conciliatoire.

M. Matsuoka a demandé que la résolution soit retirée ou que l'on prenne le vote sans délai. "Je crains, dit-il, que cette résolution n'entraîne des conséquences que ses auteurs ne prévoient peut-être pas."

La réponse de l'Assemblée à cette proposition qui a été faite sous la forme d'un amendement, a été remise à aujourd'hui.

Parlant de l'unanimité de l'opinion japonaise, le délégué de Tokio a défendu la conduite des autorités militaires japonaises. "La nation tout entière, dit-il, appuie ses chefs militaires qui ont agi comme ils le devaient. Nous sommes 65,000,000! Croyez-vous que nous avons tous perdu la tête?"

Les délégués du Canada et de l'Australie ont secondé le plaidoyer fait par le ministre des affaires étrangères de la Grande-Bretagne, sir John Simon, en faveur d'un programme de conciliation.

M. C. H. Cahon, secrétaire d'Etat du Canada, et M. Stanley Bruce, délégué de l'Australie, ont affirmé que le gouvernement chinois n'a aucune unité et que la Chine est déchirée par les guerres intestines.

Il est à noter que la participation du Japon et de la Russie aux négociations.

### Guy Mazeline obtient le prix Goncourt

Paris, 9 (SPA). — Guy Mazeline, journaliste français, obtient le prix Goncourt (5,000 francs) pour son roman: Les loups.

### La défense de l'intelligence

Dans ce livre qui vient d'être mis en vente au Service de Librairie du Devoir, M. Hermas Bastien étudie différents aspects de l'instruction et de l'éducation. Il démontre que notre avenir est, en somme, une question d'intelligence. Livre qui fera réfléchir et peut-être gloser.

En voici les principaux chapitres: Rationalisme et enseignement. Le chômage intellectuel. L'éducation esthétiquement. La vocation d'écrivain chrétien, etc.

La défense de l'intelligence est en vente au service de Librairie du Devoir, 430, rue Notre-Dame est, Montréal. (Tél: Harbour 1241). Prix: \$1.00 franco.

### Le prix de revient dans les pharmacies

Conférence de M. François Vézina au troisième déjeuner-causerie de l'Association pharmaceutique

Mercredi dernier, l'Association pharmaceutique de la province de Québec, sous la présidence de M. Henri Groulx, tenait son troisième déjeuner-causerie mensuel chez Marguery, hôtel Pennsylvania.

Après avoir fait observer quelques minutes de silence par respect pour la mémoire de Mme Joseph Contant et de M. Albert Bourgeois, en présentant le conférencier, M. Henri Groulx insista sur le fait que si les pharmaciens veulent réussir dans leur profession, il leur faut absolument avoir le sens des affaires et, parlant, avoir des notions commerciales suffisantes.

M. Vézina commença d'abord par dire ce qu'est le prix de revient en le définissant comme étant la détermination de la marge des profits généraux. Aussi le calcul du prix de revient joue-t-il un rôle très important parce qu'il permet à tout homme d'affaires de mesurer les résultats de ses méthodes commerciales.

M. Vézina commença d'abord par dire ce qu'est le prix de revient en le définissant comme étant la détermination de la marge des profits généraux. Aussi le calcul du prix de revient joue-t-il un rôle très important parce qu'il permet à tout homme d'affaires de mesurer les résultats de ses méthodes commerciales.

Dans cette première catégorie on tient compte du loyer, de l'amortissement des immeubles, du matériel et du mobilier, des assurances de toutes sortes, des taxes, des impôts, du chauffage, de l'éclairage, des salaires, etc.

C'est très malheureux, disait M. Vézina, que le pharmacien vende toutes sortes de choses d'où tiennent, dans une certaine mesure, les frais généraux variables.

Après avoir recommandé aux pharmaciens de tenir une meilleure comptabilité que celle qui se tient habituellement dans la plupart des pharmacies, M. Vézina aborda la question du maintien du prix qui est, pour tant de pharmaciens, une question de vie ou de mort.

M. J.-A. Gohier, dans une courte allocution, en remerciant le conférencier, a suggéré que l'Association pharmaceutique de la province de Québec organise des cours volontaires à l'école des Hautes Etudes Commerciales où les pharmaciens iraient puiser les connaissances commerciales nécessaires pour conduire plus avantageusement leur pharmacie.

### Mgr Melanson envoie sa première bénédiction à l'A. C. J. C.

Le Comité central de l'A.C.J.C., à la nouvelle de l'élection de Mgr Melanson au siège épiscopal de Gravelbourg, lui avait câblé les félicitations de toute la jeunesse catholique.

Son Excellence répondit le jour même de Rome: "Profondement reconnaissant sentiments amonier, président, Comité central, Cordialement l'envoie ma première bénédiction à notre Association au service de l'Eglise et de la Patrie."

### Adoration nocturne

Les adorateurs sont convoqués pour dimanche prochain le 11, à l'église de Saint-Vincent de Paul, pour 7 h. 30.

### LA RADIO RADIO-GAZETTE

Vendredi, le 9 décembre L'Heure provinciale

Programme de musique lyrique comprenant l'audition de l'opéra, "Les Cadeaux de Noël" conte héroïque en 1 acte d'Emile Fabre, musique de Xavier Leroux, à l'Heure provinciale, poste CKAC, à 8 h.

8 h. 15, Opéra: "Les cadeaux de Noël", Xavier Leroux. Conte héroïque en 1 acte d'Emile Fabre, musique de Xavier Leroux, à l'Heure provinciale, poste CKAC, à 8 h.

8 h. 45, WEA-F. — Théodore Webb, baryton, et Eddie Dunham, organiste, seront les deux vedettes. A 8 h. WEA-F. — Concert par les artistes suivants: Jessica Dragonette, soprano; Henry Shope et Frank Parker, ténors; John Seagle, baryton; Elliott Shaw, basse; orchestre sous la direction de Rosario Bourdon.

Samedi, le 10 décembre — Chansons espagnoles à 5 heures, poste WABC, interprétées par Tito Guizar, ténor mexicain. Thème: Rosa Mia.

Canadiens et Acadiens — 6 heures, CKAC, émission de la Société Saint-Jean-Baptiste, de Montréal. Directeur général: M. le notaire Alphonse de la Rochelle, chef du secrétariat.

4.30 Cotes de Bourse. 4.45 Musique enregistrée. 5.00 Concert du Ritz-Carlton. 5.30 Thé dansant du Mont-Royal. 5.45 Cotes de Bourse. 5.50 Nouvelles, température, sommaire. 6.00 Disques variés. 6.15 Soupes aux pois. 7.30 Orchestre. 7.45 Mile Dow. 8.00 L'Heure Provinciale. 9.00 Cours de vulgarisation de l'Université de Montréal.

9.15 Concert du Ritz-Carlton. 9.30 "The Old Story Teller". 10.00 "The Dial of Pleasure". 10.30 Orch. de danse du Royal York, Toronto. 10.45 Récital d'orgue. 11.00 Les derniers faits du jour par le reporter Roy. 11.05 Transmission des nouvelles au Nord.

SAMEDI, 10 DECEMBRE CKAC 7.45 Le réveil. 8.00 Roland, Gordon et Bill. 8.15 Récital d'orgue. 9.15 La bonne chanson française. 9.30 Phil Savage, à l'orgue de la salle Tu. 10.00 "Bonjour Madame" — Température. 10.30 Ouverture de la Bourse. 10.45 Mélodies populaires. 11.00 Poèmes symphoniques. 11.30 Sélections d'opéra. 12.00 Le grand frère Marcel. 12.30 Coté de la Bourse de Montréal et New-York. 12.45 Causerie agricole de l'U.C.C. 1.00 Concert de l'hôtel Royal York, Toronto, sous la direction de Rex Barte. 1.30 Le quart d'heure de Carabin. 2.00 Récital d'orgue. 2.15 Le comité provincial des clubs libéraux des femmes du Canada. 4.30 Musique de danse du Windsor. 5.00 L'heure des petits. 5.45 Nouvelles, température, sommaire. 5.50 Orch. de concert du Ritz-Carlton. 6.00 Emission de la Société St-Jean-Baptiste. 6.30 Ensemble. 6.45 Disques. 7.00 Disques. 7.30 Les aventures d'Arsène Lupin. 8.00 Les œuvres juives. 8.15 Musique de danse de Mont-Royal. 8.30 "Allo Paris". 9.00 Partie de jeu Ottawa et Canadiens, au Forum. 10.15 "Allo Paris". 10.45 Récital d'orgue. 11.00 Sélections des parties de la N.H.L. et musique de danse du Windsor. 11.30 Les sports.

8.15 Orgue. 8.30 Chœur. 9.00 Emission commerciale. 9.15 Disques. 9.30 Vie aux Sade. 9.45 Nothing but the truth. 10.00 Heures des dames. 10.30 à 11.00 Emissions commerciales. 11.00 Mélodies du sud. 11.15 Chansonnettes françaises. 11.45 Idylles espagnoles. 12.00 Johnny Marvin. 12.15 Lady Bugs. 12.30 Orch. de concert de l'hôtel Madison. 1.00 Bourse. 1.15 Concert de l'hôtel Lexington. 1.30 Maurice Marchand, pianiste. 1.45 Fanfare. 2.00 Orch. de concert Herbert Spencer, du Mont-Royal. 2.30 Matinée symphonique. 3.00 à 5.00 Disques, émissions commerciales. 5.00 Orch. Ch. Dornberger. 5.45 Orch. Maurice Meerte. 6.00 Heures du crépuscule. 6.45 à 7.00 Emissions commerciales. 7.30 Récital d'orgue, salle Tudor. 7.30 Programme de studio. 8.00 Orch. de concert, Château-Laurier. 8.45 Nouvelles. 9.30 Programme spécial. 10.00 Studio. 10.30 Les Boucaniers. 10.45 Orgue. 11.00 Résultats du hockey. 11.02 Orch. de danse Charles Dornberger. 11.15 Nocturnes.

Noyé dans le lac Chapleau — Labelle, 9. — Paul-Emile Grégoire, 24 ans, de La Minerve, s'est noyé lorsque la glace a cédé sous lui au moment où il traversait le lac Chapleau avec un attelage de deux chiens. René Letourneau, qui le suivait à courte distance avec un traîneau attelé d'un chien, a glissé dans l'eau glacée du lac mais il a réussi à se sauver en remorquant sur la glace. Son chien s'est enfoncé à temps pour ne pas se noyer.

Le cadavre de Grégoire a été repêché quelques minutes plus tard par des citoyens de La Minerve. La semaine dernière, Georges Bruneau, de La Minerve, beau-frère de Grégoire, s'était aussi noyé en traversant le lac à pied, la glace ayant cédé sous lui. Grégoire avait aidé à retrouver le cadavre de la victime. Il s'est noyé à 500 pieds de l'endroit où son beau-frère avait disparu.

Réunion de professeurs de cliniques chirurgicales — La "Canadian Association of Clinical Surgeons" tient actuellement à Montréal sa réunion bi-annuelle. Cette association, dont tous les membres sont attachés à l'enseignement chirurgical dans les Universités du pays, visite les centres d'enseignement, et les hôpitaux organisés à cette occasion des séances cliniques avec présentations de malades intéressants, démonstrations de techniques spéciales, d'appareils nouveaux, etc.

### NOUVEAU SERVICE CUNARD de SAINT JEAN, N-B.



Faites vos réservations avec votre Agent Local ou avec la LIGNE CUNARD 236 rue de l'Hôtel (MA 565) Montréal. Départements français sous la direction de M. J.-A. Héroux

Durant les mois d'hiver, les départs de paquebots Cunard Anchor-Donaldson sont réguliers et fréquents. Ils s'effectuent des Ports de Saint Jean, N-B., et Halifax, N-E. à destination de Plymouth, Le Havre et Londres, et de Belfast, Liverpool et Glasgow.

Le chemin de fer vous dépose à l'embarcadere même de ces fameux paquebots: fameux par le confort de leurs salles publiques et privées, par leur cuisine de renommée bien méritée, par le service courtis et attentif qui se propage depuis 92 années d'expérience Cunard sur mer. Le confort le plus complet à des prix minimes.

Cabine — Touriste — Troisième Voyage CUNARD ANCHOR-DONALDSON

Le programme de la réunion lit comme suit: Vendredi matin à 9 h. 30: Séance clinique à l'hôpital Notre-Dame avec déjeuner servi à 1 heure. Vendredi p. m., à 2 h. 30: Séance clinique à l'hôpital Général. Vendredi soir, 8 h.: Dîner et séance plénière au "Cercle Universitaire". Samedi matin, à 9 h. 30: Séance clinique à l'hôpital Royal Victoria avec déjeuner à 1 heure. Le président de l'Association est le Dr B. G. Bourgeois de l'hôpital Notre-Dame de Montréal, et le Dr Roscoe R. Graham, du "Toronto General Hospital" en est le secrétaire.

## Le Meilleur Cadeau de la Part d'un Homme



## Un Revenu Assuré pour ceux qu'il aime le mieux

Surpassant tous les autres souvenirs de Noël, il y a un cadeau que l'Assurance Vie rend possible — un revenu mensuel assuré pour votre femme et vos enfants qui les gardera pour toujours contre le besoin et la privation.

Pouvez-vous concevoir un autre cadeau capable de procurer une telle sécurité à ceux que vous aimez! Avec l'Assurance Vie, vous pouvez leur donner la satisfaction de savoir que vous continuerez de les supporter — même quand vous ne serez plus là pour passer la Noël avec eux.

Le mode d'Assurance Vie est simple et sûr. Que vous choisissiez un revenu mensuel de \$50 ou de \$500, le montant exact sera payé régulièrement, sans faute — aussi longtemps que vous stipulerez.

Et, vos épargnes, ainsi investies dans l'Assurance Vie, peuvent être converties en rente pour votre vieillesse si Dieu vous conserve la vie.

Tout représentant de l'Assurance Vie vous aidera à rendre la Noël mémorable grâce à votre sollicitude.

## Life Insurance Service

Message d'une série publiée sous les auspices des Compagnies d'Assurance.



### NOS COURS PAR CORRESPONDANCE . . .

fonctionnent toute l'année; donnent droit à un certificat d'études pour la ou les matières suivies; conduisent à l'admission dans les Associations d'experts-comptables (C.A., L.I.C., C.P.A.), et 2° aux titres d'aspirant (associé) et d'associé (fellow) de l'Association des Banquiers Canadiens.

Tenue des livres	Nombre de leçons	Prix	à terme
Comptabilité supérieure	15	\$25	\$30
(a) théorique et pratique	30	50	60
(b) industrielle, financière, etc.	40	50	60
(c) vérification et contrôle	30	50	60
Algèbre élémentaire	30	50	60
Arithmétique commerciale et change	20	20	25
Mathématiques financières, 1re partie	27	40	50
2e partie	33	50	60
Droit Civil	30	35	40
Droit Commercial	30	35	40
Notions de droit civil et de droit commercial	25	30	35
Langue anglaise (1re partie)	40	40	50
(2e partie)	20	10	10
Composition anglaise	20	20	25
Correspondance anglaise:			
(a) English letter writing	15	15	18
(b) Business english	40	40	50
Composition française	40	40	50
Français commercial	25	40	50
Economie politique	20	20	25
Géographie économique du Canada	10	10	15
Pratique bancaire	10	10	15

Renseignements complets sur demande.

### L'Ecole des Hautes Etudes Commerciales

La seule institution d'enseignement universitaire d'Amérique donnant des cours par correspondance en français.

COUPON A DETACHER

ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES E-20  
535, avenue Viger, Montréal.

Envoyez-moi vos brochures gratuites concernant vos cours par correspondance.

Nom: .....

Adresse: .....

Occupation: .....

# LA PAGE FÉMININE

## LA FILLE DU FAMEUX INVENTEUR ITALIEN



Voici la plus récente photographie de la petite Elettra Marconi, fille de Guglielmo Marconi, l'inventeur du sans-fil.

### Les travaux féminins

### Costumes Bretons

Ils sont presque totalement disparus aujourd'hui les costumes originaux de la vieille Bretagne...

Déjà, à la fin du siècle dernier, François Coppée qui voyageait à travers cette ancienne province de France...

Mais le poète écrivait cela il y a peut-être quarante ans...

Ils ne manquent pourtant pas de pittoresque et de variété!

Ainsi le costume de Pont-Aven se composait d'une robe très longue de couleur foncée...

Le costume de Pont-Aven était plus uni qu'aucun autre brodé de galon...

Le costume de Clisson était encore plus simple que les précédents...

Comme parlait ailleurs la mariée pouvait se permettre un supplément d'atours...

Les costumes des enfants, dans les différentes régions, étaient faits avec la même recherche...

Le costume de Clisson était encore plus simple que les précédents...

Le costume de Clisson était encore plus simple que les précédents...

Le costume de Clisson était encore plus simple que les précédents...

Le costume de Clisson était encore plus simple que les précédents...

Le costume de Clisson était encore plus simple que les précédents...

Le costume de Clisson était encore plus simple que les précédents...

Le costume de Clisson était encore plus simple que les précédents...

Le costume de Clisson était encore plus simple que les précédents...

Le costume de Clisson était encore plus simple que les précédents...

Le costume de Clisson était encore plus simple que les précédents...

Le costume de Clisson était encore plus simple que les précédents...

Le costume de Clisson était encore plus simple que les précédents...

Le costume de Clisson était encore plus simple que les précédents...

Le costume de Clisson était encore plus simple que les précédents...

Le costume de Clisson était encore plus simple que les précédents...

Le costume de Clisson était encore plus simple que les précédents...

Le costume de Clisson était encore plus simple que les précédents...

Le costume de Clisson était encore plus simple que les précédents...

Le costume de Clisson était encore plus simple que les précédents...

Le costume de Clisson était encore plus simple que les précédents...

Le costume de Clisson était encore plus simple que les précédents...

Le costume de Clisson était encore plus simple que les précédents...

Le costume de Clisson était encore plus simple que les précédents...

Le costume de Clisson était encore plus simple que les précédents...

Le costume de Clisson était encore plus simple que les précédents...

Le costume de Clisson était encore plus simple que les précédents...

Le costume de Clisson était encore plus simple que les précédents...

Le costume de Clisson était encore plus simple que les précédents...

Le costume de Clisson était encore plus simple que les précédents...

### Salage domestique du saumon

On peut d'une façon très simple saler le saumon à la maison...

En appliquant ce procédé, toute ménagère peut préparer elle-même un aliment nourrissant et savoureux...

Voici, en substance, la nature du procédé préconisé par la station en question:

Nettoyez le poisson strictement frais — aucun mode de conservation, si parfait soit-il, ne peut donner un produit savoureux et sain avec du poisson dont la substance est altérée...

Nettoyez le poisson strictement frais — aucun mode de conservation, si parfait soit-il, ne peut donner un produit savoureux et sain avec du poisson dont la substance est altérée...

Nettoyez le poisson strictement frais — aucun mode de conservation, si parfait soit-il, ne peut donner un produit savoureux et sain avec du poisson dont la substance est altérée...

Nettoyez le poisson strictement frais — aucun mode de conservation, si parfait soit-il, ne peut donner un produit savoureux et sain avec du poisson dont la substance est altérée...

Nettoyez le poisson strictement frais — aucun mode de conservation, si parfait soit-il, ne peut donner un produit savoureux et sain avec du poisson dont la substance est altérée...

Nettoyez le poisson strictement frais — aucun mode de conservation, si parfait soit-il, ne peut donner un produit savoureux et sain avec du poisson dont la substance est altérée...

Nettoyez le poisson strictement frais — aucun mode de conservation, si parfait soit-il, ne peut donner un produit savoureux et sain avec du poisson dont la substance est altérée...

Nettoyez le poisson strictement frais — aucun mode de conservation, si parfait soit-il, ne peut donner un produit savoureux et sain avec du poisson dont la substance est altérée...

Nettoyez le poisson strictement frais — aucun mode de conservation, si parfait soit-il, ne peut donner un produit savoureux et sain avec du poisson dont la substance est altérée...

Nettoyez le poisson strictement frais — aucun mode de conservation, si parfait soit-il, ne peut donner un produit savoureux et sain avec du poisson dont la substance est altérée...

Nettoyez le poisson strictement frais — aucun mode de conservation, si parfait soit-il, ne peut donner un produit savoureux et sain avec du poisson dont la substance est altérée...

Nettoyez le poisson strictement frais — aucun mode de conservation, si parfait soit-il, ne peut donner un produit savoureux et sain avec du poisson dont la substance est altérée...

Nettoyez le poisson strictement frais — aucun mode de conservation, si parfait soit-il, ne peut donner un produit savoureux et sain avec du poisson dont la substance est altérée...

Nettoyez le poisson strictement frais — aucun mode de conservation, si parfait soit-il, ne peut donner un produit savoureux et sain avec du poisson dont la substance est altérée...

Nettoyez le poisson strictement frais — aucun mode de conservation, si parfait soit-il, ne peut donner un produit savoureux et sain avec du poisson dont la substance est altérée...

Nettoyez le poisson strictement frais — aucun mode de conservation, si parfait soit-il, ne peut donner un produit savoureux et sain avec du poisson dont la substance est altérée...

Nettoyez le poisson strictement frais — aucun mode de conservation, si parfait soit-il, ne peut donner un produit savoureux et sain avec du poisson dont la substance est altérée...

Nettoyez le poisson strictement frais — aucun mode de conservation, si parfait soit-il, ne peut donner un produit savoureux et sain avec du poisson dont la substance est altérée...

Nettoyez le poisson strictement frais — aucun mode de conservation, si parfait soit-il, ne peut donner un produit savoureux et sain avec du poisson dont la substance est altérée...

Nettoyez le poisson strictement frais — aucun mode de conservation, si parfait soit-il, ne peut donner un produit savoureux et sain avec du poisson dont la substance est altérée...

Nettoyez le poisson strictement frais — aucun mode de conservation, si parfait soit-il, ne peut donner un produit savoureux et sain avec du poisson dont la substance est altérée...

Nettoyez le poisson strictement frais — aucun mode de conservation, si parfait soit-il, ne peut donner un produit savoureux et sain avec du poisson dont la substance est altérée...

Nettoyez le poisson strictement frais — aucun mode de conservation, si parfait soit-il, ne peut donner un produit savoureux et sain avec du poisson dont la substance est altérée...

Nettoyez le poisson strictement frais — aucun mode de conservation, si parfait soit-il, ne peut donner un produit savoureux et sain avec du poisson dont la substance est altérée...

Nettoyez le poisson strictement frais — aucun mode de conservation, si parfait soit-il, ne peut donner un produit savoureux et sain avec du poisson dont la substance est altérée...

Nettoyez le poisson strictement frais — aucun mode de conservation, si parfait soit-il, ne peut donner un produit savoureux et sain avec du poisson dont la substance est altérée...

Nettoyez le poisson strictement frais — aucun mode de conservation, si parfait soit-il, ne peut donner un produit savoureux et sain avec du poisson dont la substance est altérée...

Nettoyez le poisson strictement frais — aucun mode de conservation, si parfait soit-il, ne peut donner un produit savoureux et sain avec du poisson dont la substance est altérée...

Nettoyez le poisson strictement frais — aucun mode de conservation, si parfait soit-il, ne peut donner un produit savoureux et sain avec du poisson dont la substance est altérée...

Nettoyez le poisson strictement frais — aucun mode de conservation, si parfait soit-il, ne peut donner un produit savoureux et sain avec du poisson dont la substance est altérée...

Nettoyez le poisson strictement frais — aucun mode de conservation, si parfait soit-il, ne peut donner un produit savoureux et sain avec du poisson dont la substance est altérée...

poisson est gardée en saumure au lieu de l'être en sel sec.

Une variation du deuxième mode de traitement consiste à faire écouler la première saumure accumulée et, sans repaquage, à faire baigner le poisson dans une saumure fraîche, préparée tel que ci-haut prescrit.

Si on se sert d'un récipient non étanche tel qu'une caisse à pommes, la saumure s'échappe au fur et à mesure de sa formation de sorte qu'il n'y a qu'à repaquage les tronçons avec abondance de sel frais, à la fin de la troisième journée en ayant soin de refaire cette opération après une semaine si le poisson est destiné à être conservé pendant plusieurs mois.

En général, le produit ainsi traité n'est pas d'apparence trop attirante parce qu'étant à l'air, il est susceptible de prendre une nuance jaunâtre.

(Publié par le Ministère des Pêcheries, Ottawa.)

(Publié par le Ministère des Pêcheries, Ottawa.)

(Publié par le Ministère des Pêcheries, Ottawa.)

(Publié par le Ministère des Pêcheries, Ottawa.)

(Publié par le Ministère des Pêcheries, Ottawa.)

(Publié par le Ministère des Pêcheries, Ottawa.)

(Publié par le Ministère des Pêcheries, Ottawa.)

(Publié par le Ministère des Pêcheries, Ottawa.)

(Publié par le Ministère des Pêcheries, Ottawa.)

(Publié par le Ministère des Pêcheries, Ottawa.)

(Publié par le Ministère des Pêcheries, Ottawa.)

(Publié par le Ministère des Pêcheries, Ottawa.)

(Publié par le Ministère des Pêcheries, Ottawa.)

(Publié par le Ministère des Pêcheries, Ottawa.)

(Publié par le Ministère des Pêcheries, Ottawa.)

(Publié par le Ministère des Pêcheries, Ottawa.)

(Publié par le Ministère des Pêcheries, Ottawa.)

(Publié par le Ministère des Pêcheries, Ottawa.)

(Publié par le Ministère des Pêcheries, Ottawa.)

(Publié par le Ministère des Pêcheries, Ottawa.)

(Publié par le Ministère des Pêcheries, Ottawa.)

(Publié par le Ministère des Pêcheries, Ottawa.)

(Publié par le Ministère des Pêcheries, Ottawa.)

(Publié par le Ministère des Pêcheries, Ottawa.)

(Publié par le Ministère des Pêcheries, Ottawa.)

(Publié par le Ministère des Pêcheries, Ottawa.)

(Publié par le Ministère des Pêcheries, Ottawa.)

(Publié par le Ministère des Pêcheries, Ottawa.)

(Publié par le Ministère des Pêcheries, Ottawa.)

(Publié par le Ministère des Pêcheries, Ottawa.)

(Publié par le Ministère des Pêcheries, Ottawa.)

(Publié par le Ministère des Pêcheries, Ottawa.)

## Samedi — Grand Jour — chez EATON —

Une multitude d'aubaines! La plupart à 1/3 de moins que les prix habituels

prouvant qu'il est dans votre intérêt d'acheter pendant le jour.

### PAS d'ACHATS le SOIR CHEZ EATON

Magasin ouvert de 9 a.m. à 5.30 p.m. jusqu'à Noël

Venez dès l'ouverture du Magasin samedi. Vous verrez les assortiments complets, et choisirez à loisir avant l'arrivée de la foule.

THE T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL

### Débat sur le suffrage féminin

M. Alfred Duranleau, ministre de la marine, présidera la discussion de la Société des Débats le 14 décembre prochain à 8 h. 30, à l'École primaire supérieure (parc Lafontaine).

Le débat portera sur le suffrage féminin et sera mixte. Deux jeunes filles, Mlles Yolande Benoit et Madeleine Racicot, prendront la défense du suffrage féminin, et deux messieurs, Gérard Cournoyer, e.e.d., qui représenta le

Canada au concours oratoire de Washington en 1931, et Louis-Philippe Roy, e.e.s.c., soutiendront la contre-partie.

### Aux infirmières de Notre-Dame

Ce soir, il y aura réunion des gardes-malades diplômées de l'hôpital Notre-Dame à 8 h. 30. Mlle F. Upton prononcera une conférence de grand intérêt. Trois artistes sont au programme.

### Cartes de visite distinguées

L'Edouard Morier

Albert Ladou

Mademoiselle Germaine Dupuis

JOSEPH LABRECQUE

MAURICE DERY

FERNAND J. BROUSSEAU

Marc Slackmeyer

Madame Alphonse Ferron

JEAN R. DE SAINT-VICTOR

ALPHONSE BÉLANGER

Choix de caractères.

Prière de commander tôt avant les Fêtes

### Le Devoir — Imprimerie

430, Notre-Dames Est — Montréal

Tout en étant du meilleur goût, les cartes gravées à notre atelier ne coûtent pas plus cher que les autres.

Plaque sur cuivre, depuis \$1.25

Impression gravée sur bristol, depuis \$1.25

Liste des prix et spécimens sur demande.

Téléphone

HARBOUR 1241

### A l'École d'Action Sociale

SAMEDI, 10 DECEMBRE

Les cours suivants seront donnés le samedi, 10 décembre, à l'École d'Action Sociale de l'Institut Pédagogique, ave Westmount: 2 heures, Législation sociale, par M. Edouard Montpetit; 3 heures, L'Économie politique, par M. F. Vézina; 4 heures, L'Assistance publique, par M. Arthur Saint-Pierre.

### L'Association des aides-malades (Enregistrée)

L'«Aide-Malade», cette nouvelle Association, entreprend de former, va répondre à un besoin réel dans les milieux canadiens-français, de l'assentiment unanime des médecins consultés au préalable.

Les dames patronnesses qui sont à la tête de l'Association ont envisagé deux situations défavorables aux malades et ont voulu y remédier.

Tout d'abord, les «aides-malades» seront disponibles pour les nombreuses familles qui ne peuvent se procurer les services d'une garde-malade diplômée et qui, cependant, n'ont pas dans leur entourage une personne suffisamment entendue pour lui confier les soins ordinaires que requiert un malade, pour son confort, pour sa diète, etc.

Aux familles mieux partagées qui souvent n'appellent pas de garde-malade diplômée et où l'un des membres s'occupe du patient, l'Association offre de qualifier ce membre comme aide-malade.

L'enseignement donné aux élèves consiste en cours ou leçons théoriques et pratiques sur les soins indispensables requis par les malades de toutes catégories, notamment l'hygiène de la chambre du patient, la diète, les soins spéciaux aux mères et aux bébés, les précautions à prendre dans certaines maladies et, en général, tous les soins nécessaires pour favoriser au malade le retour à la santé.

Les cours, qui seront de trois mois, sont donnés sous la direction immédiate de Mlle M. H. Casault, garde-malade diplômée de l'«Albany City Hospital», d'Albany, N.-Y., qui, pendant la grande guerre, a servi, en France et en Angleterre, comme infirmière-chef dans les hôpitaux militaires canadiens.

Les cours commenceront le 10 janvier prochain. Pour tous renseignements et inscription des élèves, s'adresser, entre 8 et 11 heures du matin (dimanches et fêtes exceptés) à Mlle Casault, Appartements Chomedy, Suite 17B, 3480 Côte-des-Neiges, Té. FH3roy 3273. (recl.)

### Nos contes historiques

#### Récit du Frère Elie, E.C.



Après quatre heures de combat, Hampton fait sonner la retraite. Nouveaux Loyalistes, de Salaberry, avec 300 Canadiens français, ont forcé les Américains, vingt fois plus nombreux, à se retirer. Le prince régent, George IV, fit frapper une médaille commémorative de ce brillant fait d'armes.

### Charles-Michel de Salaberry (suite et fin)

Illustrations de J. McIsaac.



Entouré du respect de ses concitoyens, de Salaberry se retire ensuite dans sa seigneurie de Chambly pour y vivre au milieu de sa famille. Il est décoré de l'ordre militaire du Bain, puis appelé au Conseil législatif de la province du Bas-Canada. Il meurt en 1829, après avoir reçu les sacrements de l'Église.



Chambly a honoré la mémoire du héros de Châteauguay en lui érigeant un monument. Canadiens français, lorsque l'histoire les rangs s'accroissent en tempête, rappelez-vous la victoire chantée par J.-D. Mermier.

(Courtoisie de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal)

### Feuilleton du "Devoir"

## L'Aube sur la Montagne

par CLAUDE RENAUDY

24 (Suite)

Toute lumière s'était éteinte dans l'ombre de la rivière.

Elle revint vers le casino. Les fleurs, les buissons et les arbres frémissaient autour d'elle...

Etait-ce pour elle que le parc chantait ce soir, et que l'air se parfumait?

Dix heures sonnaient dans la vallée, lorsque la grille du Val d'Enfer se referma sur l'auto de Monique.

La jeune fille trouva une gerbe de roses blanches qui l'attendait dans le salon et venait de la villa

Bagatelle: Luc voulait se faire pardonner.

Comme elle traversait le vestibule, pour gagner sa chambre, elle heurta presque Robert qui sortait de la bibliothèque.

En la voyant ainsi les bras chargés de fleurs, Robert pâlit un peu, mais il dit seulement:

—Vous avez là un joli bouquet. Monique murmura dans un sourire:

—Luc a fait cette folie de m'envoyer, ce soir, des roses merveilleuses.

En parlant, elle regardait le visage

de Robert, mais ce fut en vain; il gardait bien son secret.

Alors, elle eut honte de l'avoir fait souffrir, sachant ce qu'elle savait, et sa voix se fit caressante, pour ajouter:

—Oh! je n'ai pas encore dit oui!... ce n'est pas un bouquet de fiançailles.

Il eut un geste indifférent, et elle ne comprit pas comment il pouvait être si fort... Enfin, elle l'obligeait bien à parler.

Elle se dirigea vers l'escalier; puis, se retournant brusquement, elle rappela Robert:

—Monsieur... Pouvez-vous venir me retrouver, demain matin, dans le salon... Je vous attendrai. J'ai à vous remettre une lettre que vous avez perdue.

—Je sais... M. Guibert m'a averti.

Il s'inclina, toujours calme, et la porte du bureau retomba derrière lui.

Monique resta longtemps immobile, dans la pénombre du vestibule où la gerbe de fleurs mettait une tache blanche.

Et elle se sentait une toute petite chose, auprès de cet homme.

\* \* \*

Monique ne peut fermer les yeux. Dans son cerveau, les idées dansent au rythme de la pendule dont chaque battement rapproche l'entrevue du lendemain.

Excédée, Monique se lève et, enveloppée dans son peignoir blanc, elle gagne le balcon.

Elle a laissé derrière elle l'ombre de la chambre, pour entrer dans la clarté douce de la nuit.

Au-dessus de la forêt et des montagnes, l'or des étoiles se pulvérise sur le fond bleu du ciel. Et les étoiles, les rochers et les branches dorment immobiles, dans le silence.

Les mains de Monique se referment sur l'accoudoir de bois.

Plus rien ne vit au Val d'Enfer que le rectangle lumineux d'une fenêtre où se meut une silhouette...

Robert veille. Il cherche sans doute, lui aussi, les paroles qu'il dira lorsqu'il ne pourra plus fuir la femme qu'il aime.

Et leurs âmes se rencontrent dé-

jà dans le grand jardin vide où se penchent des fleurs.

Monique sent une étrange ivresse l'envahir à la pensée de cet amour qui est là tout près d'elle. Elle répète les mots de la lettre, et le soir fait ces mots plus tendres encore.

—Là-bas, dans la vallée un autre homme appelle Monique. Mais l'appel de cette fenêtre rose de lumière devient plus fort à cette heure.

Luc Guibert fera la vie heureuse à celle qu'il épousera. Si Monique va à lui, elle redescendra dans la plaine où les toits et la verdure rient. Elle n'aura plus de soucis pour le lendemain et s'appuiera sans crainte au bras robuste de Luc. Mais elle ne sera pour son mari qu'une joie de plus, et depuis longtemps elle rêve d'une grande douleur à soulager, d'une existence brisée à faire refleurir...

Dieu vient de mettre, sur la route de Monique, un homme que le malheur a blessé sans l'avilir. A cet homme qui ne possède plus rien, elle donnerait tout... Elle serait pour lui la clarté, la fraîcheur, l'apaisement. Elle serait la fleur

unique s'épanouissant dans le désert, le rayon égaré caressant l'étang noir, le sapin jetant son ombre sur les rochers nus de la montagne.

C'est si bon de consoler, de se pencher sur la souffrance et de dire:

—Ne craignez point: je suis là, près de vous... pour toujours, et vos plaies seront douces, si je les panses, et vos larmes seront chères si je les sèche...

Oui, Monique estime Luc, mais elle admire Robert. Et pour ce dernier elle n'éprouve pas que de l'admiration, mais aussi une infinie pitié...

Ce soir, elle suit des yeux la silhouette qui passe et repasse là-bas dans le rectangle de la fenêtre.

COMMERCCE ET FINANCE

LES NOUVELLES EN RACCOURCI

Le blé est descendu à un nouveau bas hier à Winnipeg, touchant 43%. Il y a eu une légère reprise ensuite et les cours ont clôturé à 44%.

La demande pour exportation reste très élevée au point qu'hier, à Vancouver seulement, plus de 1,300,000 boisseaux ont été embarqués sur des navires, ce qui est plus en une journée que la quantité exportée en une semaine par aucun autre pays présentement.

Le montant des prêts aux courtiers consentis par les banques de la réserve à New-York a notablement augmenté au cours de la semaine. Il est maintenant à 392 millions, une augmentation de 39 millions.

Les bénéfices bruts de Dominion Glass Co., pour l'exercice terminé le 30 septembre se sont établis à \$359,646 comparativement à \$409,355 l'an dernier et à \$548,998 il y a deux ans.

Il est sérieusement question de la fusion prochaine de quatre boîtes de commerce à New-York. On fusionnerait ainsi la Bourse du caoutchouc, celles de la soie, des métaux et des peaux.

La production d'or au Canada pendant les dix premiers mois de l'année s'est établie à plus de 52 millions comparativement à 45 1/2 millions pendant la période correspondante de 1931.

Bradstreet rapporte que la demande pour les articles qui font l'objet de cadeaux aux fêtes a notablement augmenté ces jours derniers. La demande toutefois est surtout malséante pour les articles à prix modérés et à bon marché.

Dans une nouvelle d'Ottawa, le Financial Post dit que M. Bennett se propose, au cours de son passage à Londres, de faire pression sur le gouvernement britannique en vue d'obtenir un changement dans le récent traité entre le Canada et la Grande-Bretagne.

Un article du traité abolit presque complètement le tarif sur les objets électroniques et les téléphones de provenance britannique. On constate maintenant que cet article fera un tort considérable aux compagnies qui produisent les mêmes articles au Canada, surtout les téléphones et il s'agira de changer l'article en question pour les mieux protéger.

Si M. Bennett est disposé à entreprendre de telles démarches auprès du gouvernement britannique au seul bénéfice d'une ou deux compagnies, même importantes, pourquoi ne consentirait-il pas par un traité avec la France ou autrement à assurer aux Canadiens français la faculté d'importer de France les livres et autres objets, tels qu'objets d'art et objets servant au culte, sans les obliger à payer des impôts injustifiables?

Building Products Ltd. ("A"), 25 sous par action, payables le 3 janvier aux actionnaires inscrits le 15 décembre.

Compagnies de placements:
\*Am. Founders Corp. 2 1/2
\*Fed. Trust 2 1/2
\*First Custodian 2 3/4
\*Second Custodian 2 3/4
\*Div. Trust "A" 2 1/2
\*Do "B" 2 1/2
\*Do "C" 2 1/2
\*Do "D" 2 1/2
\*First All-Can. Units 2 1/2
\*Grouped Income Shs 3 3/4
\*Independence Trust 1 7/8
\*Low Priced 2 7/8
\*N. Y. Bank Trust 3 1/2
\*United Fixed 1 1/2
\*United Insurance 1 1/2
\*United N. Y. Bank T. 4 1/2
\*United Oil Trust 3 1/2
\*N. A. Trust Shares, nov. 2 1/2
\*Do, ancien 1 1/2
\*Cumulative Trust Shares 3 1/2
\*New Corp. T. S. Accum. 1 1/2
\*Do, Distrib. 1 1/2
\*Five Year Fixed 2 1/2
\*Old Corp. T.S. 2 1/2

Compagnies de placements:
\*Am. Founders Corp. 2 1/2
\*Fed. Trust 2 1/2
\*First Custodian 2 3/4
\*Second Custodian 2 3/4
\*Div. Trust "A" 2 1/2
\*Do "B" 2 1/2
\*Do "C" 2 1/2
\*Do "D" 2 1/2
\*First All-Can. Units 2 1/2
\*Grouped Income Shs 3 3/4
\*Independence Trust 1 7/8
\*Low Priced 2 7/8
\*N. Y. Bank Trust 3 1/2
\*United Fixed 1 1/2
\*United Insurance 1 1/2
\*United N. Y. Bank T. 4 1/2
\*United Oil Trust 3 1/2
\*N. A. Trust Shares, nov. 2 1/2
\*Do, ancien 1 1/2
\*Cumulative Trust Shares 3 1/2
\*New Corp. T. S. Accum. 1 1/2
\*Do, Distrib. 1 1/2
\*Five Year Fixed 2 1/2
\*Old Corp. T.S. 2 1/2

Le marché des vivres

LES CEREALES
Blé Northern, no 2 57
Avoine no 2 35
Avoine no 3 32
Avoine d'engrais no 1 32
Orge no 3 42
Mais sud-africain 53

PRIX DE GROS A MONTREAL
(Prix au boisseau, les cent de 10 sous le baril pour commandes en comptant.)
Première patente 4.50
Seconde patente 3.90
Forêt à boulanger 3.80

ENGRAIS
(Prix la tonne, sacs compris, moins 25 sous pour commandes au comptant.)
No 2 110.00
No 3 88.00

BEURRE
(Prix payé aux producteurs)
Cantons de l'Est no 1 21 1/2 à 21 3/4
FROMAGE
Québec, blanc, no 1 08
Québec, coloré 08 1/2
Ontario, blanc 8 1/4 à 8 1/2
Ontario, coloré 9 1/4 à 9 1/2

OEUFS
(Prix la douzaine aux détaillants)
FRAIS
Spéciaux 48
Premiers 46
Seconds 29

D'ENTREPOT
Extras no 2 25
Premiers 29
Seconds 22

VOLAILLES
Prix la livre aux détaillants pour volaille plumée de la qualité "A". Les prix pour la qualité "B" sont de 4 sous plus bas.
Poulet à rôti 14 à 20
Poules 12 à 17
Jeunes canetons 26 à 28
Canards à rôti 16 à 19
Dindons 18 à 20
Oisons 10 à 12
Oies 08 à 10

POMMES DE TERRE
Green Mountain, 80 lbs. 90
LES FRUITS
Oranges de Californie, Sukinat:
126-150-176-200 85.25
216-250-288-324 84.90
Poirs, gr. bte 85.75
Pamplemousses:
Honduras 85.00
Jamaïque 83.75
Citrons de Messine, no 300, 84.50
Bananes, no 1, le régime 83.50
Bananes moyennes, 82.25
Pommes McIntosh 82.50
Raisin Emperor 82.50
Melons espagnols 82.75

LEGUMES
Céleri, 3 1/2 douz., 82.25
Patates sucrées 82.25
Oignons espagnols, 84.50
Oignons rouges, 100 lbs 82.25
Pois verts 86.25
Laitue Iceberg 84.25
Epinards 81.50

Les rendements
ACTIONS ORDINAIRES
Am. Oil 80 8 1/2
B. C. Power "A" 200 17 1/2
Bell Telephone 700 94 7/8
Build. Prod. "A" 100 12 8/33
Canadian 600 12 1/2
Canadian Mailing 150 14 1/2
Can. North. Power 30 13 1/2
Can. Pacific 100 12 1/2
Can. Savers 200 12 1/2
Dom. Mines 100 14 25/32
Dom. Bridge 200 12 16/32
Dom. Glass 300 6 5/8
Dom. Stores 120 17 7/8
Dom. Textile 500 52 9/64
McIntyre 100 7 1/2
Hollander 75 5 1/2
Imperial Oil 80 8 1/2
Imp. Tobacco ex. incl. 25 1/2
Imp. Petroleum 100 11 1/2
Lake Shore 300 34 3/8
McCull-Frontenac 80 7 1/2
McIntyre 150 12 1/2
Mont. Cottons 600 45 13/34
Montreal Power 150 31 4/8
Mont. Tramways 100 12 8/32
Nat. Breweries 150 17 9/16
Nat. Steel Car 80 11 1/2
Ogilvie 80 11 1/2
Ottawa Power 600 40 6 1/2
Quebec Power 150 12 1/2
Rage Hersey 300 46 1/2
Fenimore 300 22 1/2
Shawinigan 50 9 1/2
Southern Can. Power 100 16 5/8
Steel of Canada 100 12 1/2
Teck-Hughes 60 3 65 16 44

ACTIONS DES BANQUES
Montreal 100 180 5 3/8
New-York 1400 295 5 28
Can. National 100 128 7 3/8
Commerce 100 138 7 1/2
Royaie 100 137 7 1/8

ACTIONS PRIVILEGEES
Can. North. Power 100 9 3/8
Can. Pacific 100 12 1/2
Can. Car and Found. 100 12 1/2
Can. Foundry-Morse 100 12 1/2
Can. Hyd. Electric 600 46 13/34
Dominion Glass 100 12 1/2
Lindsay C-W. priv. 250 59 6 1/2
Mackinnon S. priv. 700 93 1/2
Mont. Cottons priv. 700 10 10/32
Nat. Breweries priv. 100 12 8/32
Ogilvie priv. 300 22 1/2
Ottawa Power 600 40 6 1/2
Penmans. priv. 600 65 9 24
Power Corp. 600 59 12 3/8
Sher. Williams priv. 700 65 10 3/77
South. Can. Power priv. 600 76 7 80
Steel of Canada 100 12 1/2
Tuckett Tobacco 700 100 6 80
Vlaur priv. 700 64 10 84

Les obligations
Offre Dem.
Dominion du Canada 98 1/2 99 1/2
C.N.R. 1924 100 101 1/2
5 1/2% 1er nov. 1933 100 101 1/2
3 1/2% 1er nov. 1937 114 115 1/2
5 1/2% 1er dec. 1937 107 108 1/2
3 1/2% 1er sep. 1940 97 98 1/2
3 1/2% 15 oct. 1941 98 1/2 99 1/2
3 1/2% 1er nov. 1946 98 1/2 99 1/2
3 1/2% 1er nov. 1947-56 99 1/2 100 1/2
3 1/2% 1er nov. 1949-59 97 98 1/2
5 1/2% 15 nov. 1938 100 101 1/2
5 1/2% 1er nov. 1941 101 1/2 102 1/2

Les obligations

Offre Dem.
Dominion du Canada 98 1/2 99 1/2
C.N.R. 1924 100 101 1/2
5 1/2% 1er nov. 1933 100 101 1/2
3 1/2% 1er nov. 1937 114 115 1/2
5 1/2% 1er dec. 1937 107 108 1/2
3 1/2% 1er sep. 1940 97 98 1/2
3 1/2% 15 oct. 1941 98 1/2 99 1/2
3 1/2% 1er nov. 1946 98 1/2 99 1/2
3 1/2% 1er nov. 1947-56 99 1/2 100 1/2
3 1/2% 1er nov. 1949-59 97 98 1/2
5 1/2% 15 nov. 1938 100 101 1/2
5 1/2% 1er nov. 1941 101 1/2 102 1/2

Compagnies
Alberta 6% 1947 98 1/2 100
British Columbia 6% 1947 103 1/2 105
Ville de Winnipeg 6% 1942 98 1/2 100 1/2
Manitoba 6% 1947 98 1/2 100
Can. Car. & Found. 6% 1937 101 1/2 103 1/2
Nouv. Brunswick 5 1/2% 1930 100 102
Nouv. Brunswick 5 1/2% 1952 100 102
Saskatchewan 6% 1952 93 1/2 96

Compagnies
Adibi 5% 1932 15 1/2 17 1/2
Algonquin Sugar 6% 1940 85 87 1/2
Alberta Grain 6% 1940 92 94 1/2
Algonquin Steel 5% 1932 9 12
Al. Sugar 5% 1941 42 44 1/2
B.C. Power 5% 1933 84 86 1/2
Bell Telephone 5% 1936 109 111 1/2
B. A. Oil 5% 1945 75 77 1/2
B.C. Power 5 1/2% 1936 82 84 1/2
B.C. Telephone 5% 1936 90 92 1/2
Calgary Power 5% 1932 94 96 1/2
Can. Canners 6% 1950 80 82 1/2
Can. Cement 5 1/2% 1947 69 71 1/2
Can. Copper 6% 1945 101 103 1/2
Can. Cottons 5% 1949 81 83 1/2
Can. N. & P. 5% 1933 96 98 1/2
C.P.R. 6% 1942 96 98 1/2
C.P.R. 5% 1934 92 94 1/2
C.P.R. 5% 1934 92 94 1/2
C.P.R. 5% 1934 92 94 1/2
Can. Steamship 5% 1943 80 82 1/2
Can. Steamship 6% 1941 20 22 1/2
Can. Steel 6% 1947 66 68 1/2
Cedars Rapids 5% 1953 108 110 1/2
Davis Wm. 6% 1943 87 89 1/2
Dom. Glass 6% 1933 100 102 1/2
Dom. Manufact. 6% 1933 94 96 1/2
Dom. Tel. 6% 1933 85 87 1/2
Dom. Telegraph 5 1/2% 1933 85 87 1/2
Dom. Textile 6% 1949 96 98 1/2
Eaton 6% 1933 100 102 1/2
Eaton Realty 5% 1949 88 90 1/2
Firstwest 7% 1937 112 114 1/2
French Nat. Mail 6% 1933 116 118 1/2
Gen. Dev. of Ont. 1933 116 118 1/2
Gen. Grain 6% 1944 70 72 1/2
Gatineau Power 5% 1936 75 77 1/2
Gatineau Power 5% 1941 88 90 1/2
Harris Abattoir 6% 1947 88 90 1/2
Int. P. & N. 6% 1938 65 67 1/2
Jamaica P. 5% 1930 72 74 1/2
Lake Rail Wareh. 6% 1951 89 91 1/2
Mont. L. H. and P. 5% 1933 116 118 1/2
Mont. L. H. and P. 5% 1970 102 104 1/2
Mont. L. H. and P. 5% 1931 102 104 1/2
Mont. Tram. 5% 1933 73 75 1/2
Mont. Tram. 5% 1941 95 97 1/2
Mont. Copper 6% 1945 101 103 1/2
Mont. Pub. Serv. 5% 1942 102 104 1/2
Mont. C. and M. 5 1/2% 1947 99 101 1/2
Mont. L. H. and P. 5% 1930 72 74 1/2
McCull Front. 6% 1940 85 87 1/2
MacLaren, Q. P. 5 1/2% 1931 70 72 1/2
McKinnon Ind. 6% 1945 97 99 1/2
Nort. P. S. 5 1/2% 1950 77 79 1/2
Ont. Steel P. 6% 1943 65 67 1/2
Ottawa P. 5% 1935 97 99 1/2
Ottawa L. H. and P. 5% 1957 90 92 1/2
Ottawa Val. Pow. 5 1/2% 1970 95 97 1/2
Pacific Power 6% 1946 100 102 1/2
Pembina 5 1/2% 1931 80 82 1/2
Price Bros. 6% 1943 28 30 1/2
Quebec Power 5% 1938 89 91 1/2
Rio Jan. Tram. 5% 1935 84 86 1/2
Riorion P. and P. 6% 1942 79 81 1/2
Rowntree 6% 1945 89 91 1/2
Sawinigan Cotton. 6% 1940 60 62 1/2
Shaw. W. and P. 6% 1937 84 86 1/2
Shaw. W. and P. 6% 1970 87 89 1/2
Shaw. W. and P. 4 1/2% 1970 68 70 1/2
Smith H. 5 1/2% 1933 53 55 1/2
South. C. P. 6% 1935 93 95 1/2
St. Law. Flour 6% 1941 93 95 1/2
Steel of Can. 6% 1948 103 105 1/2
United Grain 6% 1948 74 76 1/2
Un. Secs. 1935 97 99 1/2
Chas. Walmsee 6% 1943 60 62 1/2
Wabasso Cotton. 7% 1942 63 65 1/2
Western Power 6% 1938 88 90 1/2
Wilson, J. C. 6% 1938 88 90 1/2
Winnipeg Elec. 5% 1935 75 77 1/2
West K. Power. 5% 1935 83 85 1/2

Compagnies
Adibi 5% 1932 15 1/2 17 1/2
Algonquin Sugar 6% 1940 85 87 1/2
Alberta Grain 6% 1940 92 94 1/2
Algonquin Steel 5% 1932 9 12
Al. Sugar 5% 1941 42 44 1/2
B.C. Power 5% 1933 84 86 1/2
Bell Telephone 5% 1936 109 111 1/2
B. A. Oil 5% 1945 75 77 1/2
B.C. Power 5 1/2% 1936 82 84 1/2
B.C. Telephone 5% 1936 90 92 1/2
Calgary Power 5% 1932 94 96 1/2
Can. Canners 6% 1950 80 82 1/2
Can. Cement 5 1/2% 1947 69 71 1/2
Can. Copper 6% 1945 101 103 1/2
Can. Cottons 5% 1949 81 83 1/2
Can. N. & P. 5% 1933 96 98 1/2
C.P.R. 6% 1942 96 98 1/2
C.P.R. 5% 1934 92 94 1/2
C.P.R. 5% 1934 92 94 1/2
C.P.R. 5% 1934 92 94 1/2
Can. Steamship 5% 1943 80 82 1/2
Can. Steamship 6% 1941 20 22 1/2
Can. Steel 6% 1947 66 68 1/2
Cedars Rapids 5% 1953 108 110 1/2
Davis Wm. 6% 1943 87 89 1/2
Dom. Glass 6% 1933 100 102 1/2
Dom. Manufact. 6% 1933 94 96 1/2
Dom. Tel. 6% 1933 85 87 1/2
Dom. Telegraph 5 1/2% 1933 85 87 1/2
Dom. Textile 6% 1949 96 98 1/2
Eaton 6% 1933 100 102 1/2
Eaton Realty 5% 1949 88 90 1/2
Firstwest 7% 1937 112 114 1/2
French Nat. Mail 6% 1933 116 118 1/2
Gen. Dev. of Ont. 1933 116 118 1/2
Gen. Grain 6% 1944 70 72 1/2
Gatineau Power 5% 1936 75 77 1/2
Gatineau Power 5% 1941 88 90 1/2
Harris Abattoir 6% 1947 88 90 1/2
Int. P. & N. 6% 1938 65 67 1/2
Jamaica P. 5% 1930 72 74 1/2
Lake Rail Wareh. 6% 1951 89 91 1/2
Mont. L. H. and P. 5% 1933 116 118 1/2
Mont. L. H. and P. 5% 1970 102 104 1/2
Mont. L. H. and P. 5% 1931 102 104 1/2
Mont. Tram. 5% 1933 73 75 1/2
Mont. Tram. 5% 1941 95 97 1/2
Mont. Copper 6% 1945 101 103 1/2
Mont. Pub. Serv. 5% 1942 102 104 1/2
Mont. C. and M. 5 1/2% 1947 99 101 1/2
Mont. L. H. and P. 5% 1930 72 74 1/2
McCull Front. 6% 1940 85 87 1/2
MacLaren, Q. P. 5 1/2% 1931 70 72 1/2
McKinnon Ind. 6% 1945 97 99 1/2
Nort. P. S. 5 1/2% 1950 77 79 1/2
Ont. Steel P. 6% 1943 65 67 1/2
Ottawa P. 5% 1935 97 99 1/2
Ottawa L. H. and P. 5% 1957 90 92 1/2
Ottawa Val. Pow. 5 1/2% 1970 95 97 1/2
Pacific Power 6% 1946 100 102 1/2
Pembina 5 1/2% 1931 80 82 1/2
Price Bros. 6% 1943 28 30 1/2
Quebec Power 5% 1938 89 91 1/2
Rio Jan. Tram. 5% 1935 84 86 1/2
Riorion P. and P. 6% 1942 79 81 1/2
Rowntree 6% 1945 89 91 1/2
Sawinigan Cotton. 6% 1940 60 62 1/2
Shaw. W. and P. 6% 1937 84 86 1/2
Shaw. W. and P. 6% 1970 87 89 1/2
Shaw. W. and P. 4 1/2% 1970 68 70 1/2
Smith H. 5 1/2% 1933 53 55 1/2
South. C. P. 6% 1935 93 95 1/2
St. Law. Flour 6% 1941 93 95 1/2
Steel of Can. 6% 1948 103 105 1/2
United Grain 6% 1948 74 76 1/2
Un. Secs. 1935 97 99 1/2
Chas. Walmsee 6% 1943 60 62 1/2
Wabasso Cotton. 7% 1942 63 65 1/2
Western Power 6% 1938 88 90 1/2
Wilson, J. C. 6% 1938 88 90 1/2
Winnipeg Elec. 5% 1935 75 77 1/2
West K. Power. 5% 1935 83 85 1/2

Compagnies
Adibi 5% 1932 15 1/2 17 1/2
Algonquin Sugar 6% 1940 85 87 1/2
Alberta Grain 6% 1940 92 94 1/2
Algonquin Steel 5% 1932 9 12
Al. Sugar 5% 1941 42 44 1/2
B.C. Power 5% 1933 84 86 1/2
Bell Telephone 5% 1936 109 111 1/2
B. A. Oil 5% 1945 75 77 1/2
B.C. Power 5 1/2% 1936 82 84 1/2
B.C. Telephone 5% 1936 90 92 1/2
Calgary Power 5% 1932 94 96 1/2
Can. Canners 6% 1950 80 82 1/2
Can. Cement 5 1/2% 1947 69 71 1/2
Can. Copper 6% 1945 101 103 1/2
Can. Cottons 5% 1949 81 83 1/2
Can. N. & P. 5% 1933 96 98 1/2
C.P.R. 6% 1942 96 98 1/2
C.P.R. 5% 1934 92 94 1/2
C.P.R. 5% 1934 92 94 1/2
C.P.R. 5% 1934 92 94 1/2
Can. Steamship 5% 1943 80 82 1/2
Can. Steamship 6% 1941 20 22 1/2
Can. Steel 6% 1947 66 68 1/2
Cedars Rapids 5% 1953 108 110 1/2
Davis Wm. 6% 1943 87 89 1/2
Dom. Glass 6% 1933 100 102 1/2
Dom. Manufact. 6% 1933 94 96 1/2
Dom. Tel. 6% 1933 85 87 1/2
Dom. Telegraph 5 1/2% 1933 85 87 1/2
Dom. Textile 6% 1949 96 98 1/2
Eaton 6% 1933 100 102 1/2
Eaton Realty 5% 1949 88 90 1/2
Firstwest 7% 1937 112 114 1/2
French Nat. Mail 6% 1933 116 118 1/2
Gen. Dev. of Ont. 1933 116 118 1/2
Gen. Grain 6% 1944 70 72 1/2
Gatineau Power 5% 1936 75 77 1/2
Gatineau Power 5% 1941 88 90 1/2
Harris Abattoir 6% 1947 88 90 1/2
Int. P. & N. 6% 1938 65 67 1/2
Jamaica P. 5% 1930 72 74 1/2
Lake Rail Wareh. 6% 1951 89 91 1/2
Mont. L. H. and P. 5% 1933 116 118 1/2
Mont. L. H. and P. 5% 1970 102 104 1/2
Mont. L. H. and P. 5% 1931 102 104 1/2
Mont. Tram. 5% 1933 73 75 1/2
Mont. Tram. 5% 1941 95 97 1/2
Mont. Copper 6% 1945 101 103 1/2
Mont. Pub. Serv. 5% 1942 102 104 1/2
Mont. C. and M. 5 1/2% 1947 99 101 1/2
Mont. L. H. and P. 5% 1930 72 74 1/2
McCull Front. 6% 1940 85 87 1/2
MacLaren, Q. P. 5 1/2% 1931 70 72 1/2
McKinnon Ind. 6% 1945 97 99 1/2
Nort. P. S. 5 1/2% 1950 77 79 1/2
Ont. Steel P. 6% 1943 65 67 1/2
Ottawa P. 5% 1935 97 99 1/2
Ottawa L. H. and P. 5% 1957 90 92 1/2
Ottawa Val. Pow. 5 1/2% 1970 95 97 1/2
Pacific Power 6% 1946 100 102 1/2
Pembina 5 1/2% 1931 80 82 1/2
Price Bros. 6% 1943 28 30 1/2
Quebec Power 5% 1938 89 91 1/2
Rio Jan. Tram. 5% 1935 84 86 1/2
Riorion P. and P. 6% 1942 79 81 1/2
Rowntree 6% 1945 89 91 1/2
Sawinigan Cotton. 6% 1940 60 62 1/2
Shaw. W. and P. 6% 1937 84 86 1/2
Shaw. W. and P. 6% 1970 87 89 1/2
Shaw. W. and P. 4 1/2% 1970 68 70 1/2
Smith H. 5 1/2% 1933 53 55 1/2
South. C. P. 6% 1935 93 95 1/2
St. Law. Flour 6% 1941 93 95 1/2
Steel of Can. 6% 1948 103 105 1/2
United Grain 6% 1948 74 76 1/2
Un. Secs. 1935 97 99 1/2
Chas. Walmsee 6% 1943 60 62 1/2
Wabasso Cotton. 7% 1942 63 65 1/2
Western Power 6% 1938 88 90 1/2
Wilson, J. C. 6% 1938 88 90 1/2
Winnipeg Elec. 5% 1935 75 77 1/2
West K. Power. 5% 1935 83 85 1/2

Compagnies
Adibi 5% 1932 15 1/2 17 1/2
Algonquin Sugar 6% 1940 85 87 1/2
Alberta Grain 6% 1940 92 94 1/2
Algonquin Steel 5% 1932 9 12
Al. Sugar 5% 1941 42 44 1/2
B.C. Power 5% 1933 84 86 1/2
Bell Telephone 5% 1936 109 111 1/2
B. A. Oil 5% 1945 75 77 1/2
B.C. Power 5 1/2% 1936 82 84 1/2
B.C. Telephone 5% 1936 90 92 1/2
Calgary Power 5% 1932 94 96 1/2
Can. Canners 6% 1950 80 82 1/2
Can. Cement 5 1/2% 1947 69 71 1/2
Can. Copper 6% 1945 101 103 1/2
Can. Cottons 5% 1949 81 83 1/2
Can. N. & P. 5% 1933 96 98 1/2
C.P.R. 6% 1942 96 98 1/2
C.P.R. 5% 1934 92 94 1/2
C.P.R. 5% 1934 92 94 1/2
C.P.R. 5% 1934 92 94 1/2
Can. Steamship 5% 1943 80 82 1/2
Can. Steamship 6% 1941 20 22 1/2
Can. Steel 6% 1947 66 68 1/2
Cedars Rapids 5% 1953 108 110 1/2
Davis Wm. 6% 1943 87 89 1/2
Dom. Glass 6% 1933 100 102 1/2
Dom. Manufact. 6% 1933 94 96 1/2
Dom. Tel. 6% 1933 85 87 1/2
Dom. Telegraph 5 1/2% 1933 85 87 1/2
Dom. Textile 6% 1949 96 98 1/2
Eaton 6% 1933 100 102 1/2
Eaton Realty 5% 1949 88 90 1/2
Firstwest 7% 1937 112 114 1/2
French Nat. Mail 6% 1933 116 118 1/2
Gen. Dev. of Ont. 1933 116 118 1/2
Gen. Grain 6% 1944 70 72 1/2
Gatineau Power 5% 1936 75 77 1/2
Gatineau Power 5% 1941 88 90 1/2
Harris Abattoir 6% 1947 88 90 1/2
Int. P. & N. 6% 1938 65 67 1/2
Jamaica P. 5% 1930 72 74 1/2
Lake Rail Wareh. 6% 1951 89 91 1/2
Mont. L. H. and P. 5% 1933 116 118 1/2
Mont. L. H. and P. 5% 1970 102 104 1/2
Mont. L. H. and P. 5% 1931 102 104 1/2
Mont. Tram. 5% 1933 73 75 1/2
Mont. Tram. 5% 1941 95 97 1/2
Mont.



## A l'hôpital Notre-Dame

La cérémonie d'inauguration de l'établissement a eu lieu hier après-midi — Allocutions de S. E. Mgr Deschamps, du Dr L. de L. Harwood, de MM. Fernand Rinfret, Athanase David, Wesley Frost, Hector Laferté, Léon Marchal et des docteurs Martin et Fautoux — "Les plus grandes autorités médicales de Paris n'ont pu rien faire de plus pour Mgr Gauthier que ce qui avait été fait à Montréal", dit Mgr Deschamps

C'est hier après-midi qu'eut lieu l'inauguration officielle de l'hôpital Notre-Dame au milieu d'un grand concours de personnalités marquantes du monde politique, diplomatique, de représentants du clergé, des gouverneurs de l'hôpital, de dames patronnesses et d'amis de l'institution. La cérémonie s'est déroulée dans la grande salle de réception ou de conférences du pavillon des gardes-malades sous la présidence du Dr Louis de Luthinière Harwood. Parmi l'assistance nombreuse et distinguée on remarquait: M. Olivier Maurault, P. S. S.; Mgr Richard de Verdun; le sénateur Raoul Dandurand; le lieutenant-colonel Herbert Molson, président de l'hôpital Général; M. Carl Bergilsson, représentant du consul général de Norvège; M. Joseph Bonhomme; M. J. T. Leclerc, du Crédit Foncier; MM. Arthur Therroux et Oscar Dufresne, vice-président de l'hôpital Notre-Dame; M. Armand Chapat, administrateur; le Dr Albert Lesage, président du Conseil médical; le Dr A.-O. Gagnon, président du Bureau médical; le docteur B.-G. Bourgeois, chirurgien en chef; M. C.-W. Lindsay, M. Adrien Beaudry, président de l'hôpital St-Luc; le Dr Z. Rheume, chirurgien en chef de l'hôpital Saint-Luc; le Dr F. de Martigny, surintendant médical de l'hôpital Sainte-Jeanne-d'Arc; le Dr Arthur Lessard, surintendant de l'hôpital Notre-Dame; M. John Durand, le Dr et Mme L.-H. Gariépy, M. et Mme Albert Dupuis, le Dr Donald Hingson, président du bureau d'administration de l'hôpital St. Mary's; le Dr L. S. Guiday, surintendant de l'hôpital Western; le Dr Eudore Dubeau, doyen de la Faculté dentaire de l'Université de Montréal; M. le curé J.-A. Bourassa, de la paroisse du Sacré-Coeur; M. Fred W. Ben, représentant du Shriners Hospital; le Dr Ernest Charron, dentiste; M. Joseph Hurtubise, M. Joseph Elie, M. A.-S. Pelletier, c.r.; le sénateur White; le Dr A. Laquerrière et Mme Laquerrière, le Dr Pierre Masson, le Dr J.-N. Roy et autres.

### Le Dr L. de L. Harwood

Le président de la séance, le Dr Louis de Luthinière Harwood, en faisant l'histoire de l'hôpital Notre-Dame, a rappelé sa fondation qui date de 1880, alors que l'hôpital n'avait que quelques chaises comme 25 lits. Si la fondation de cette institution a été possible, c'est grâce aux MM. de Saint-Sulpice, aux SS. Grises de Montréal et à quelques médecins.

Puis il rappelle les toutes premières heures de Notre-Dame alors que cette maison était sur la rue Notre-Dame, à quelques pas de la vieille église Notre-Dame de Bonsecours. Ce n'est que depuis 1924 que cet hôpital occupe le site qui est le sien aujourd'hui et qu'on doit à sir Rodolphe Forget. Il commente les progrès accomplis dans l'espace d'une cinquantaine d'années, progrès qui permettent maintenant à Notre-Dame de pouvoir accommoder plus de 500 malades quotidiennement, puisque Notre-Dame possède plus de 500 lits. Ce résultat est possible et s'explique par le fait que l'organisation scientifique et le fonctionnement journalier de cette institution ont été confiés à des personnes qui joignaient à des connaissances sérieuses une bonne volonté et un dévouement à toute épreuve.

Après un demi-siècle, Notre-Dame est restée fidèle à la pensée qui a inspiré ses fondateurs qui ont voulu en faire un centre universitaire et scientifique d'où l'on dispenserait un enseignement médical de tout premier ordre. Sur ces points, Notre-Dame n'a rien à envier aux autres hôpitaux, car il est aujourd'hui un centre scientifique réputé. Parmi les plus belles créations de

Notre-Dame, il faut mentionner l'École des gardes-malades, qui est la première institution du genre chez les Canadiens français. Le succès de cette entreprise est dû à tous ceux qui, de près ou de loin, se sont intéressés à Notre-Dame, au gouvernement provincial, aux autorités municipales, aux MM. de Saint-Sulpice, aux souscripteurs, aux gouverneurs, aux dames patronnesses, aux médecins, aux gardes-malades, au bureau d'administration et au clergé comme au public en général, dont le dévouement n'a jamais failli. Notre-Dame, tel que constitué, est maintenant parachevé dans sa construction et son équipement scientifique est aussi complet qu'on puisse le souhaiter. Notre-Dame, à cause de son passé, de son rôle, de ses aspirations et du but qu'il poursuit, doit être considéré comme une oeuvre nationale digne de la plus grande et de la plus sincère sympathie de la part du public.

### S. E. Mgr Deschamps

S. E. Mgr Alphonse Deschamps, auxiliaire de Montréal, a loué les fondateurs et les continuateurs de l'oeuvre pour le beau et fructueux travail accompli depuis 50 ans environ et il présume que les résultats obtenus par le passé sont un puissant encouragement pour l'avenir. Il remercie le président pour les paroles sympathiques qu'il avait adressées à l'égard de S. E. Mgr Georges Gauthier, archevêque coadjuteur de Montréal, actuellement en Europe pour se remettre des suites d'une opération qu'il a subie à Montréal. Les dernières nouvelles reçues de Mgr Gauthier sont à ce point rassurantes qu'elles nous permettent de croire au rétablissement complet de Son Excellence. Et Mgr Deschamps trouve dans ce fait un témoignage qui est tout à la gloire des médecins de Montréal et des équipements scientifiques des hôpitaux de la métropole, car les plus grandes autorités médicales à Paris n'ont pu faire rien de plus pour Mgr Gauthier que ce qui avait été fait à Montréal.

Mgr Deschamps termine en disant qu'il faut toujours que la pensée chrétienne domine dans une oeuvre de l'évangère de Notre-Dame et qu'en ce jour d'inauguration officielle ce doit être notre orgueil d'avoir une telle institution et il formule des souhaits de développement constant pour Notre-Dame.

### M. Fernand Rinfret

Le maire de Montréal, M. Fernand Rinfret, dit, qu'en vieux Montréalais qu'il est, une institution du genre de celle de Notre-Dame lui est chère à plus d'un titre à cause de sa fondation et de son développement. C'est, dit-il, presque un miracle de constater jusqu'à quel point cet hôpital s'est développé depuis quelques années, alors que tant d'autres importantes maisons ont peine à se maintenir. Ce superbe résultat est dû en majeure partie au dévouement inlassable des bonnes Soeurs Grises de Montréal à qui la direction de cette institution a été confiée et elles ont pu faire de Notre-Dame ce qu'il est aujourd'hui parce qu'elles sont animées de l'esprit de charité chrétien.

Un autre facteur du développement prodigieux de Notre-Dame tient encore au fait que les médecins qui s'en sont occupés avaient toutes les qualifications requises. M. Rinfret fait alors remarquer qu'il n'y a peut-être pas un domaine où les Canadiens français se soient aussi distingués qu'en médecine, car nulle part ailleurs ils n'ont formé un groupe aussi important par le nombre et imposant par la profonde érudition.

Notre-Dame est une de ces institutions auxquelles les pouvoirs publics accordent toujours une attention toute particulière et il espère que les moments difficiles que nous vivons pendant cette crise aiguë viendront à disparaître et qu'alors le crédit sera plus facile et que l'hôtel de ville pourra montrer jusqu'à quel point il apprécie et est disposé à soutenir et à encourager un hôpital aussi important que Notre-Dame.

### M. Athanase David

M. Athanase David, secrétaire provincial, a souligné le caractère humanitaire et social d'une institution comme celle qu'est l'hôpital Notre-Dame. Il prétend que c'est avec des maisons de ce genre, à cause de ses oeuvres, du bien qu'elle fait, qu'on parviendra à faire

taire les murmures qui grondent comme une mer houleuse qui monte. Car lorsqu'un malheureux sent qu'il existe quelque part un endroit où ses misères peuvent être soulagées, il est touché de cet avantage et alors moins porté à se plaindre amèrement. Il soutient que le gouvernement de Québec ne pourra jamais faire trop pour les hôpitaux et pour Notre-Dame et il assure que lorsque les heures seront meilleures, Québec fera tout son possible pour continuer à collaborer à une oeuvre aussi méritoire qu'est celle que poursuit Notre-Dame.

### Autres allocutions

MM. Wesley Frost, consul général des Etats-Unis, et C. F. Martin, doyen de la faculté de médecine au McGill ont prononcé d'agréables allocutions en français. M. Hector Laferté, ministre de la colonisation, le Dr Gaspard Fautoux, député de Sainte-Marie, M. Léon Marchal, consul de France à Montréal, ont également dit quelques mots.

### Invitation

Après quoi, les invités ont visité l'hôpital en compagnie du surintendant, le Dr Arthur Lessard, et sont ensuite allés prendre le 5 o'clock dans la salle à manger des gardes-malades, dans le pavillon des gardes-malades.

La direction de l'hôpital a regretté, faute d'espace, de ne pas pouvoir inviter le public en général à l'inauguration officielle qui a eu lieu hier; par contre elle est heureuse d'ouvrir les portes de l'institution dimanche, le 11 courant, de 2 à 4 heures de l'après-midi. Tout le monde est invité, entrée par la porte centrale, rue Sherbrooke.

## Moscou ne fait

pas d'excuses

Le gouvernement soviétique n'est pas responsable des articles de l'"Izvestia" — La Grande-Bretagne n'aura pas satisfaction

Londres, 9 (S.P.A.) — Le gouvernement de l'Union soviétique a refusé de faire des excuses à la Grande-Bretagne pour les accusations publiées dans le journal officiel *Izvestia* contre l'"intelligence service": c'est ce que l'on a pu apprendre hier d'un fonctionnaire supérieur. Le journal russe avait allégué que l'"intelligence service" avait donné instruction à ses agents de Riga de trouver des documents, authentiques ou contrefaits, établissant que la récente marche des "hômages" sur Londres a été organisée en sous-main par Moscou. Le gouvernement soviétique prétend que les rédacteurs d'*Izvestia* ont la pleine responsabilité de ce qu'ils écrivent et que le journal n'est l'organe du gouvernement que dans la mesure où il publie les proclamations officielles. En conséquence, le gouvernement russe refuse de faire des excuses.

Le capitaine Anthony Eden, sous-secrétaire des affaires étrangères, a révélé avant-hier à la Chambre des Communes le fait que le gouvernement britannique a demandé des excuses.

## Réduction de 30 pour cent

Dans le personnel des employés municipaux — Les salaires ne seront pas diminués

Le comité exécutif a décidé de réduire le personnel des employés municipaux de 30 pour cent. Les chefs de départements ont été convoqués et seront priés d'indiquer eux-mêmes les réductions à effectuer.

Déjà 40 employés ont été mis à leur retraite et ne seront pas remplacés.

On a discuté le projet de réduire les salaires, mais, finalement, le comité a rejeté la proposition. Les commissaires font observer que le nombre d'heures de travail a été augmenté, que les fonctionnaires sont obligés de faire le travail d'employés qui sont partis et n'ont pas été remplacés. Il serait injuste d'augmenter les heures de travail des employés, d'accroître leur besogne pour leur imposer ensuite une réduction de salaire. En plus, les salaires de façon générale ne sont pas trop élevés.

## Sir Norman Angell au "Canadian Club"

Le prochain déjeuner du Canadian Club, qui aura lieu à l'hôtel Windsor, le 12 décembre, à une heure de l'après-midi, aura pour invité d'honneur, sir Norman Angell, député et éditeur de la revue "Foreign Affairs", qui traitera à l'issue du repas de "Quelques illusions de la pensée politique actuelle".



## Les syndicats catholiques

CONSEIL CENTRAL

Ce soir, à lieu à l'Edifice des Syndicats Catholiques, l'assemblée régulière du Conseil Central. On fera l'étude de questions d'actualité. Des rapports seront présentés par les comités. Tous les délégués doivent se faire un devoir d'être présents.

TRAVAILLEURS DE LA CHAUSSURE

Les sections des tailleurs et des treisseurs ont ce soir leur assemblée régulière à l'Edifice des Syndicats catholiques.



## Souliers anglais

POUR HOMMES ET JEUNES GENS



3.94

Cuir de veau uni ou à grain (scotch grain) et très souple — aussi chevreau de belle qualité. Ces souliers sont pour la plupart entièrement doublés de cuir. Valeurs jusqu'à 6.50 la paire et pas moins de 5.50 dans le lot.

Largeurs: B.C.D. et pointures variées.

Au rez-de-chaussée (centre)

PLateau 5151 — Local 202

**Dupuis Frères**

Albert Dupuis, président. A.-J. Dugal, c.p. et dir. général. Armand Dupuis, sec.-trés.

Ouverts samedi soir jusqu'à 10 heures.

# DUPUIS

## Samedi journée des Cravates

Le cadeau pratique  
**3 bas prix extraordinaires**

**50**  
**95**  
**1.35**

Chaque dans une boîte de fantaisie, si désiré.

CRAVATES pour hommes de tous les âges et de tous les goûts.

Messieurs... c'est la vente de cravates que vous attendiez... Mesdames, c'est celle que vous désiriez pour vos cadeaux et étrennes à un frère, un père, un mari... Superbes cravates, toutes parfaites et absolument neuves en belle soie italienne ou française ainsi que plusieurs cravates anglaises... Trois bas prix avantageux et dans chaque lot une grande variété de dessins et coloris des plus nouveaux pour l'hiver 1933... elles sont de la qualité se vendant 1.00, 1.50 et même 2.00.

## Elégants et chauds

## PALETOTS D'HIVER

POUR HOMMES ET JEUNES GENS

22.50

- molleton frise
- tweed anglais
- draps velours
- chinchilla

Paletots offerts à un prix beaucoup moindre que celui que vous vous attendiez de payer pour une telle qualité de divers tissus. Profitez-en pour venir choisir le vôtre avant les FETES. Modèles Guard, Ulster et Tube, aussi paletots Chesterfield avec collet de velours.

Paiements faciles si désiré.

Au rez-de-chaussée (Ste-Catherine)



**Lequel ?**

Chez Birks, Mademoiselle A-la-Page trouvera l'étui compact le plus dernier-cri, dans les plus attrayantes variétés: noir, blanc, rouge ou brun; forme ronde, ou carrée, ou fantaisiste. Garniture de rouge, ou de crayon pour lèvres, ou de poudre. Tous les modèles sont munis de miroirs grand format. Fermeture hermétique du compartiment à poudre.

\$2.00 - \$3.00 - \$5.00 - \$10.00 - \$15.00

**BIRKS** — Diamantaires depuis trois générations.

**La préférence sur notre blé**

Les Douanes de Liverpool refusent d'accorder le 6 cents par boisseau à une cargaison expédiée par un port américain

New-York, 9 (S.P.C.) — Le département des douanes de Liverpool a refusé d'accorder la préférence de 6 cents par boisseau de blé, à une cargaison de blé canadien expédiée par un port américain.

Les officiers de l'International Export Association disent que la nouvelle ne leur cause pas de surprise. Ils croient que les autorités douanières anglaises se prononceraient sous peu de façon définitive et que la question sera réglée.

La cargaison a été envoyée par l'Association uniquement dans le but de régler la question. Le grain a été envoyé de Fort-William, Canada, par un bateau jusqu'aux entrepôts à grain de Buffalo. De là, le grain a été envoyé par chemin de fer jusqu'au port de New-York et arrivé sur un cargo, le *Laconia*.

Si les autorités anglaises maintiennent leur décision, cela signifie des avantages marqués pour les ports canadiens, et une diminution

**A la Chambre de commerce**

L'ECLAIRAGE DES VOITURES. — LE SERVICE POSTAL DES FETES. — LA ROUTE MONTREAL-ABITIBI.

La Chambre de Commerce de Montréal s'est réunie mercredi après-midi. On a décidé d'écrire à la Cité de Montréal pour lui demander de passer un règlement exigeant que les voitures à traction animale soient munies de lumières lorsqu'elles circulent sur les routes le soir.

L'Association des manufacturiers canadiens constitue un comité qui étudiera la question du retard des lettres pendant la mise en vigueur de l'heure d'été, et elle a invité la Chambre à s'y faire représenter, ce que celle-ci a accepté.

On a référé au comité de législation pour étude et rapport une communication de la firme L. O. Grothé Ltée; cette maison croit que le gouvernement provincial devrait empêcher l'octroi de prix pour les cartes que l'on trouve dans les paquets de cigarettes de certaines maisons; elle assimile ce procédé à l'annonce à une loterie.

La Chambre a accepté une suggestion de M. V. Gaudet, maître des postes à Montréal. A cause du chômage, le service des postes a décidé de réduire au minimum le travail supplémentaire des facteurs à l'occasion des fêtes et de confier ce travail à des surnuméraires. Le public aiderait beaucoup à réaliser ce projet en indiquant sur son courrier de Noël et du Nouvel An la section ou district de Montréal où est située l'adresse du destinataire.

Au sujet d'une lettre de M. J. Legault, relativement à la construction d'une route entre Montréal et l'Abitibi, la Chambre a décidé de répondre qu'elle favorise ce projet d'une route vers le nord comme elle l'a fait dans le passé, mais qu'elle ne désire appuyer aucun des deux parcours proposés.

**Au tunnel Wellington**

Il se peut que les travaux de raccordement des deux grandes sections du tunnel de la rue Wellington reprennent la semaine prochaine, alors que l'on pourra abaisser le niveau du canal suffisamment pour contrôler l'infiltration des eaux, jusqu'à ce que le raccordement soit terminé. Il reste peu de chose à faire pour compléter ce travail et dans ce cas, le tunnel serait rendu imperméable à toute infiltration, pour le nouvel an.

**Avis à ceux qui voyagent**

Tous billets, Europe et partout, émis au tarif des compagnies — Hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. — Service complet — LE DEVOIR-VOYAGES, 430 Notre-Dame Est. Téléphones MArbois 1241.

**La préférence sur notre blé**

Les Douanes de Liverpool refusent d'accorder le 6 cents par boisseau à une cargaison expédiée par un port américain

New-York, 9 (S.P.C.) — Le département des douanes de Liverpool a refusé d'accorder la préférence de 6 cents par boisseau de blé, à une cargaison de blé canadien expédiée par un port américain.

Les officiers de l'International Export Association disent que la nouvelle ne leur cause pas de surprise. Ils croient que les autorités douanières anglaises se prononceraient sous peu de façon définitive et que la question sera réglée.

La cargaison a été envoyée par l'Association uniquement dans le but de régler la question. Le grain a été envoyé de Fort-William, Canada, par un bateau jusqu'aux entrepôts à grain de Buffalo. De là, le grain a été envoyé par chemin de fer jusqu'au port de New-York et arrivé sur un cargo, le *Laconia*.

Si les autorités anglaises maintiennent leur décision, cela signifie des avantages marqués pour les ports canadiens, et une diminution

**A la Chambre de commerce**

L'ECLAIRAGE DES VOITURES. — LE SERVICE POSTAL DES FETES. — LA ROUTE MONTREAL-ABITIBI.

La Chambre de Commerce de Montréal s'est réunie mercredi après-midi. On a décidé d'écrire à la Cité de Montréal pour lui demander de passer un règlement exigeant que les voitures à traction animale soient munies de lumières lorsqu'elles circulent sur les routes le soir.

L'Association des manufacturiers canadiens constitue un comité qui étudiera la question du retard des lettres pendant la mise en vigueur de l'heure d'été, et elle a invité la Chambre à s'y faire représenter, ce que celle-ci a accepté.

On a référé au comité de législation pour étude et rapport une communication de la firme L. O. Grothé Ltée; cette maison croit que le gouvernement provincial devrait empêcher l'octroi de prix pour les cartes que l'on trouve dans les paquets de cigarettes de certaines maisons; elle assimile ce procédé à l'annonce à une loterie.

La Chambre a accepté une suggestion de M. V. Gaudet, maître des postes à Montréal. A cause du chômage, le service des postes a décidé de réduire au minimum le travail supplémentaire des facteurs à l'occasion des fêtes et de confier ce travail à des surnuméraires. Le public aiderait beaucoup à réaliser ce projet en indiquant sur son courrier de Noël et du Nouvel An la section ou district de Montréal où est située l'adresse du destinataire.

Au sujet d'une lettre de M. J. Legault, relativement à la construction d'une route entre Montréal et l'Abitibi, la Chambre a décidé de répondre qu'elle favorise ce projet d'une route vers le nord comme elle l'a fait dans le passé, mais qu'elle ne désire appuyer aucun des deux parcours proposés.

**Au tunnel Wellington**

Il se peut que les travaux de raccordement des deux grandes sections du tunnel de la rue Wellington reprennent la semaine prochaine, alors que l'on pourra abaisser le niveau du canal suffisamment pour contrôler l'infiltration des eaux, jusqu'à ce que le raccordement soit terminé. Il reste peu de chose à faire pour compléter ce travail et dans ce cas, le tunnel serait rendu imperméable à toute infiltration, pour le nouvel an.